



**ÉTATS FINANCIERS  
CONSOLIDÉS**  
AU 31 DÉCEMBRE 2017



<b>Chiffres clés et faits marquants de l'exercice</b>	<b>4</b>
CHIFFRES CLÉS	4
FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	4
EVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	4
<b>Etats financiers consolidés</b>	<b>5</b>
COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE	5
ETAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ	6
ETAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE	7
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	8
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS	10
<b>Notes annexes aux états financiers consolidés</b>	<b>11</b>
NOTE 1 - PRINCIPES COMPTABLES	11
NOTE 2 - PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	13
NOTE 3 - INFORMATION SECTORIELLE	15
NOTE 4 - DONNÉES OPÉRATIONNELLES	17
NOTE 5 - CHARGES ET AVANTAGES AU PERSONNEL	22
NOTE 6 - PARTICIPATIONS DANS LES CO-ENTREPRISES	25
NOTE 7 - AUTRES ÉLÉMENTS OPÉRATIONNELS	30
NOTE 8 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	32
NOTE 9 - PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS	37
NOTE 10 - INSTRUMENTS FINANCIERS, ENDETTEMENT NET ET COÛT NET DE FINANCEMENT	39
NOTE 11 - IMPÔT SUR LE RÉSULTAT	49
NOTE 12 - CAPITAUX PROPRES, DIVIDENDES ET RÉSULTAT PAR ACTION	51
NOTE 13 - RELATIONS AVEC L'ÉTAT	53
<b>Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière consolidée</b>	<b>54</b>

# Chiffres clés et faits marquants de l'exercice

## Chiffres clés

(En millions de dirhams)	Annexe	Exercice 2017	Exercice 2016
<b>Produits des activités ordinaires</b>	4.1.1.2	<b>48 503</b>	<b>42 471</b>
Résultats des co-entreprises	6.1	337	123
<b>EBITDA</b>		<b>12 722</b>	<b>12 777</b>
Résultat opérationnel récurrent		6 572	8 301
Coût de l'endettement financier net	10.1.5	(1 168)	(402)
<b>Résultat net de la période - part du Groupe</b>		<b>4 567</b>	<b>3 779</b>
Capitaux propres consolidés - part du Groupe		72 411	70 335
Endettement financier net		43 868	38 019
Investissements opérationnels		11 617	13 261
<b>Résultat net de base et dilué ajusté par action (en dirhams)</b>	12.4	<b>53,41</b>	<b>45,96</b>
<b>Dividende par action (en dirhams)</b>		<b>20,22</b>	<b>30,17</b>

## Faits marquants de l'exercice

### Business

- OCP poursuit son programme de développement industriel, avec des réalisations clés notamment sur la plateforme de Jorf Lasfar :
  - Mise en service de la troisième unité de production d'engrais JFC 3 : totalement intégrée dans la plateforme industrielle de Jorf Lasfar, cette nouvelle usine est composée d'une ligne d'engrais pouvant produire 1 million de tonnes d'équivalent DAP par an, d'une ligne d'acide sulfurique d'une capacité de 1,4 million de tonnes par an et d'une ligne d'acide phosphorique de 450 000 tonnes par an. L'unité est également dotée d'une centrale thermoélectrique d'une puissance de 62 MW et d'infrastructures de stockage d'une capacité de 200 000 tonnes d'engrais, soit plus de deux mois d'autonomie.
  - Construction d'une nouvelle ligne de soufre et d'une centrale électrique et démarrage de la deuxième ligne de séchage.
- Création de Teal Technology Services (TTS): joint venture spécialisée dans les technologies de l'information en partenariat avec IBM.

## Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif postérieur à la clôture n'est constaté.

# États financiers consolidés

## Compte de résultat consolidé de l'exercice

(En millions de dirhams)	Annexe	Exercice 2017	Exercice 2016
Produits des activités ordinaires	4.1.1.2	48 503	42 471
Production stockée		201	207
Achats consommés	4.2.2	(18 786)	(15 207)
Charges externes	4.2.2	(8 534)	(6 823)
Charges de personnel	5.1	(8 478)	(7 977)
Impôts et taxes		(227)	(217)
Résultats des co-entreprises	6.1	337	123
Résultat de change sur dettes et créances opérationnelles		(266)	135
Autres produits et charges récurrents		(27)	63
<b>EBITDA</b>		<b>12 722</b>	<b>12 777</b>
Amortissements et pertes de valeur	8.4 - 9.2	(6 150)	(4 475)
<b>Résultat opérationnel récurrent</b>		<b>6 572</b>	<b>8 301</b>
Autres produits et charges non récurrents	7.2	(1 107)	(1 707)
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>5 465</b>	<b>6 594</b>
Coût d'endettement financier brut		(1 388)	(714)
Produits financiers des placements		220	311
<b>Coût d'endettement financier net</b>	10.1.5	<b>(1 168)</b>	<b>(402)</b>
Résultat de change sur dettes et créances financières		2 901	(579)
Autres produits et charges financiers		(880)	(160)
<b>Résultat financier</b>		<b>853</b>	<b>(1 142)</b>
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>6 318</b>	<b>5 453</b>
Impôts sur résultat	11.2 - 11.3	(1 629)	(1 673)
<b>Résultat net de la période</b>		<b>4 689</b>	<b>3 780</b>
Résultat net part du Groupe		4 567	3 779
Résultat net part des intérêts ne donnant pas le contrôle		122	1
<b>Résultat de base et dilué par action en dirhams</b>	12.4	<b>53,41</b>	<b>45,96</b>

## Etat du résultat global consolidé

<i>(En millions de dirhams)</i>	<i>Exercice 2017</i>	<i>Exercice 2016</i>
<b>Résultat net</b>	<b>4 689</b>	<b>3 780</b>
Ecart actuariels	130	(31)
Impôts	(24)	5
Quotes-parts de gains et pertes comptabilisés en capitaux propres sur co-entreprises		
<b>Éléments non recyclables en résultat</b>	<b>(107)</b>	<b>(26)</b>
Ecart de conversion	(73)	16
Réévaluation des actifs disponibles à la vente		(235)
Impôts		49
Quotes part de gains et pertes comptabilisés en capitaux propres sur co-entreprises (variation CFH)	(13)	(10)
<b>Éléments recyclables en résultat</b>	<b>(86)</b>	<b>(181)</b>
<b>Produits et charges de la période comptabilisés directement dans les capitaux propres</b>	<b>20</b>	<b>(207)</b>
<b>Résultat global consolidé</b>	<b>4 710</b>	<b>3 573</b>
<i>Dont part du Groupe</i>	4 588	3 572
<i>Dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle</i>	122	1

## État de la situation financière consolidée

(En millions de dirhams)	Annexe	31 décembre 2017	31 décembre 2016
<b>ACTIF</b>			
<b>Actifs courants</b>			
Trésorerie & Equivalents de trésorerie	10.1.3.1	8 419	11 017
Actifs financiers de trésorerie		2 709	4 885
Stocks	4.2.4	10 343	9 956
Créances clients	4.1.2.2	6 036	5 047
Autres actifs courants	7.3	10 204	10 724
<b>Total actifs courants</b>		<b>37 711</b>	<b>41 629</b>
<b>Actifs non courants</b>			
Actifs financiers non courants	10.2.2	15 215	13 344
Participation dans les co-entreprises	6.1	3 726	3 464
Actifs d'impôt différé	11.4	16	12
Immobilisations corporelles	8.2	97 015	92 234
Immobilisations incorporelles	8.3	321	230
<b>Total actifs non courants</b>		<b>116 293</b>	<b>109 283</b>
<b>Total Actif</b>		<b>154 005</b>	<b>150 911</b>

(En millions de dirhams)	Annexe	31 décembre 2017	31 décembre 2016
<b>PASSIF</b>			
<b>Passifs courants</b>			
Emprunts et dettes financières courants		7 935	5 954
Dettes financières résultantes des opérations Murabaha		818	
Provisions courantes	9.3	263	188
Dettes commerciales		13 706	14 370
Autres passifs courants	7.3	5 268	5 159
<b>Total Passifs courants</b>		<b>27 991</b>	<b>25 670</b>
<b>Passifs non courants</b>			
Emprunts et dettes financières non courants		46 244	47 967
Provisions non courantes pour avantages au personnel	9.3	4 307	4 562
Autres provisions non courantes		521	445
Passifs d'impôt différé		1 112	462
<b>Total passifs non courants</b>		<b>52 184</b>	<b>53 436</b>
<b>Capitaux propres part Groupe</b>			
Capital social	12.1	8 287	8 287
Primes liées au capital		18 698	18 698
Réserves consolidées part Groupe		40 858	39 570
Résultat net part Groupe		4 567	3 779
<b>Capitaux propres part Groupe</b>		<b>72 411</b>	<b>70 335</b>
Part des intérêts ne donnant pas droit au contrôle		1 419	1 470
<b>Total Capitaux propres</b>		<b>73 830</b>	<b>71 805</b>
<b>Total Passif et Capitaux propres</b>		<b>154 005</b>	<b>150 911</b>

## Etat de variation des capitaux propres

<i>(En millions de dirhams)</i>	<i>Capital social</i>	<i>Primes liées au capital</i>	<i>Ecart actuariel</i>	<i>Titres super subordonnés</i>	<i>Autres réserves consolidées</i>
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2015</b>	<b>8 288</b>	<b>18 698</b>	<b>(2 450)</b>	<b>-</b>	<b>31 195</b>
Affectation du résultat de l'exercice 2015					8 011
<b>Résultat global consolidé de l'exercice 2016</b>			<b>(26)</b>		
Emission titres super subordonnés				5 000	
Coupons titres super subordonnés				(4)	
Variation du périmètre					536
Dividendes versés					(2 478)
Autres					(67)
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2016</b>	<b>8 288</b>	<b>18 698</b>	<b>(2 477)</b>	<b>4 996</b>	<b>37 197</b>
Affectation du résultat de l'exercice 2016					3 779
<b>Résultat global consolidé de l'exercice 2017</b>			<b>107</b>		
Emission titres super subordonnés					
Coupons titres super subordonnés				(179)	
Variation de périmètre					
Dividendes versés					(1 661)
Autres					(672)
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2017</b>	<b>8 288</b>	<b>18 698</b>	<b>(2 370)</b>	<b>4 817</b>	<b>38 642</b>



<i>Ecart de conversion</i>	<i>Actifs disponibles à la vente</i>	<i>Quote parts de gains et pertes comptabilisées en capitaux propres sur co entreprises (variation CFH)</i>	<i>Résultat net</i>	<i>Total capitaux propres Part Groupe</i>	<i>Part des intérêts ne donnant pas droit au contrôle</i>	<i>Total Capitaux Propres</i>
(165)	186	14	8 011	63 776	3	63 779
			(8 011)	-		
16	(186)	(10)	3 779	3 572	1	3 573
				5 000		5 000
				(4)		(4)
				536	1 467	2 003
				(2 478)		(2 478)
				(67)		(67)
(149)	-	3	3 779	70 335	1 470	71 805
			(3 779)			
(73)		(13)	4 567	4 588	122	4 710
				(179)		(179)
				(1 661)	(170)	(1 831)
				(672)	(3)	675
(223)	-	(9)	4 567	72 411	1 419	73 830

## Tableau des flux de trésorerie consolidés

(En millions de dirhams)	Annexe	31 décembre 2017	31 décembre 2016
EBITDA		12 722	12 777
Subventions et dons accordés		(705)	(799)
Autres charges et produits non courants		(112)	(73)
Autres charges non courantes des exercices antérieurs		(207)	(173)
Résultats des co-entreprises		(337)	(123)
Autres		(533)	(843)
<b>Marge brute d'autofinancement</b>		<b>10 829</b>	<b>10 766</b>
<b>Incidence de la variation du BFR:</b>		<b>(2 371)</b>	<b>1 710</b>
<i>Stocks</i>		(255)	328
<i>Créances commerciales</i>		(1 069)	381
<i>Dettes commerciales</i>		(521)	1 151
<i>Autres actifs et passifs courants</i>		(526)	(150)
<b>Impôts versés</b>		<b>(114)</b>	<b>(3 013)</b>
<b>Total Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle</b>		<b>8 345</b>	<b>9 463</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles (1)	8.2 - 8.3	(9 045)	(12 725)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		150	281
Placements financiers nets (2)		(705)	(790)
Incidence des variations de périmètre		(0)	2 000
Acquisition d'actifs financiers		(8)	(25)
Cession d'actifs financiers			534
Dividende reçus		75	75
<b>Total Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>		<b>(9 533)</b>	<b>(10 650)</b>
Emission d'emprunt		7 257	6 863
Emission de dettes financières résultantes des opérations Murabaha		818	
Remboursement d'emprunt		(5 277)	(4 106)
Émission de titres super-subordonnés			5 000
Intérêts financiers nets versés		(2 379)	(2 172)
Dividendes payés aux actionnaires du Groupe	12.3	(1 661)	(2 478)
Dividendes payés aux minoritaires		(170)	
<b>Total Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement</b>		<b>(1 411)</b>	<b>3 107</b>
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie		(21)	18
<b>Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>		<b>(2 621)</b>	<b>1 939</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	10.1.3.1	11 009	9 070
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	10.1.3.1	8 388	11 009
<b>Variation de la trésorerie nette</b>		<b>(2 621)</b>	<b>1 939</b>

(1) Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles sont nettes des dettes sur immobilisations pour 1 135 millions de dirhams au titre de l'exercice 2017 contre 838 millions de dirhams au titre de l'exercice 2016.

(2) La variation des placements financiers s'explique essentiellement par la variation des dépôts à terme à échéance supérieure à 3 mois ayant généré une trésorerie positive de 2 176 millions de dirhams et de l'accroissement de la partie non courante du crédit de TVA pour 2,9 milliards de dirhams.

## Note 1 - Principes comptables

### 1.1. BASES DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

En application de l'avis n° 5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26 mai 2005 et conformément aux dispositions de l'article III, paragraphe 2 de la circulaire du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM), entrée en vigueur le 1er avril 2012, les états financiers consolidés du groupe OCP sont préparés en conformité avec les normes et interprétations élaborées respectivement par « l'International Accounting Standards Board (IASB) » et par l'« IFRS Interpretations Committee », qui ont été adoptées par l'Union européenne.

La monnaie de présentation des comptes consolidés est le dirham marocain.

Les comptes consolidés du groupe OCP au 31 décembre 2017 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 20 mars 2018.

Les principes comptables retenus au 31 décembre 2017 sont les mêmes que ceux retenus pour les états financiers consolidés au 31 décembre 2016, à l'exception de l'évolution de la présentation des états financiers consolidés décrite ci-après et des normes et interprétations adoptées par l'Union européenne applicables à partir du 1er janvier 2017.

### 1.2. NORMES ET AMENDEMENTS APPLICABLES À COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2017

Aucune nouvelle norme ne s'applique pour la première fois à compter du 1er janvier 2017. Seuls quelques amendements de normes s'y appliquent obligatoirement :

- Amendements à IAS 7 « Initiative concernant les informations à fournir » ;
- Amendements à IAS 12 « Comptabilisation d'impôts différés actifs au titre des pertes non réalisées » ;

La mise en œuvre de ces amendements n'a pas d'impact significatif au niveau du Groupe excepté pour l'évolution de la présentation d'informations relatives aux passifs issus des activités de financement introduite par l'amendement à IAS 7. Un tableau de réconciliation entre les soldes d'ouverture et de clôture des principaux passifs financiers du Groupe, distinguant les variations résultant des flux de trésorerie des variations sans contrepartie de trésorerie, est présenté en note 10. « Données relatives à l'endettement financier ».

### 1.3. NORMES ET INTERPRÉTATIONS ADOPTÉES PAR L'IASB MAIS NON ENCORE APPLICABLES AU 31 DÉCEMBRE 2017

Le Groupe n'a anticipé aucune des nouvelles normes et interprétations mentionnées ci-après qui pourraient le concerner et dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2017 :

- IFRS 9 « Instruments financiers » ;
- IFRS 15 « Produits des activités ordinaires obtenus de contrats conclus avec des clients » ;
- IFRS 16 « Contrats de location » ;
- Amendements à IAS 28 « Intérêts à long-terme dans des entreprises associés et coentreprises » ;
- Amendements à IFRS 2 « Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions » ;
- Amendements à IFRS 9 « Clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative » ;
- Améliorations annuelles, cycle 2014-2016 ;
- IFRIC 22 « Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée » ;
- IFRIC 23 « Incertitudes relatives à l'impôt sur le résultat ».

Le Groupe OCP réalise actuellement une analyse des impacts et des conséquences pratiques de l'application de ces normes, amendements de normes et interprétations.

**IFRS 9 - Instruments financiers** propose de nouvelles dispositions quant à la classification et l'évaluation des actifs financiers basées sur le modèle de gestion de l'entreprise et des caractéristiques contractuelles des actifs financiers.

Chez OCP, la norme fera évoluer les modalités de dépréciation des actifs financiers du Groupe en imposant un modèle désormais basé sur les pertes attendues. La norme entrera en vigueur au 1er janvier 2018.

OCP ne s'attend pas à avoir des impacts significatifs sur le classement et l'évaluation de ses actifs financiers. Les premières analyses de l'historique des pertes sur créances ne font pas ressortir d'impact matériel.

**IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients** est la nouvelle norme régissant les principes de comptabilisation du chiffre d'affaires. Elle remplacera les normes IAS 11 « Contrats de construction » et IAS 18 « Produits des activités ordinaires » ainsi que les différentes interprétations existantes.

L'analyse conduite par le Groupe a porté sur un portefeuille représentatif des contrats-type de vente de la Roche, d'acides et d'engrais. Cette analyse a confirmé que la majorité des contrats est constituée d'une seule obligation de performance, consistant à livrer une quantité contractuelle de bien. Le transfert du contrôle s'effectue selon les incoterms utilisés : FOB (Free On Board), CFR (Cost and Freight) et DAT (Delivered At Terminal). Aucun impact n'est donc attendu par rapport à ces activités.

Toutefois, les analyses sur le chiffre d'affaires issu de l'activité Fret sont toujours en cours. Le Groupe finalisera ces analyses et également les travaux destinés à intégrer l'ensemble des nouvelles exigences de la norme en matière d'informations en annexes eu cours du premier semestre 2018.

La norme IFRS 15 entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

**IFRS 16 - Contrats de location** modifie le mode de comptabilisation des contrats de location par les preneurs. Elle remplacera la norme et les interprétations IAS 17, IFRIC 4, SIC 15 et SIC 27. Alors que, selon les dispositions d'IAS 17, le traitement comptable des contrats de location est déterminé en fonction de l'appréciation du transfert des risques et avantages liés à la propriété de l'actif. IFRS 16 impose un mode de comptabilisation unique des contrats par les preneurs, impactant le bilan d'une façon similaire aux contrats de location financement. Elle entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

L'évaluation des impacts potentiels sur les états financiers du Groupe est toujours en cours, les travaux étant complexes compte tenu de la volumétrie de contrats à revoir et du caractère décentralisé de la gestion des contrats de location.

L'application de cette nouvelle norme aura un impact à la hausse de l'endettement net et des actifs immobilisés et une amélioration de l'EBITDA.

### 1.4. UTILISATION DU JUGEMENT DE LA DIRECTION

La Direction du Groupe fait usage du jugement pour définir le traitement comptable adéquat de certaines activités et transactions notamment lorsque les normes et les interprétations IFRS en vigueur ne traitent pas de manière précise des problématiques comptables concernées. En particulier, le Groupe a exercé son jugement sur la présentation dans l'état de la situation financière consolidée des actifs et passifs courants et non courants combinée avec une présentation selon l'ordre de liquidité. Au regard de la situation financière du Groupe, il a été considéré que le critère pour la classification à l'intérieur des actifs et passifs courants et non courants reposant sur l'ordre de liquidité était plus pertinent, car conforme à la pratique de ses grands concurrents internationaux.

### 1.5. UTILISATION D'ESTIMATIONS ET D'HYPOTHÈSES

L'établissement des états financiers consolidés, en conformité avec les normes comptables internationales en vigueur, a nécessité de la part de la Direction du Groupe de faire des estimations et de formuler des hypothèses ayant une incidence sur les états financiers et les notes correspondantes.

Le Groupe procède à ces estimations et appréciations sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. Les principales estimations faites par la Direction pour l'établissement des états financiers concernent l'évaluation et les durées d'utilité des actifs opérationnels, (notamment des immobilisations corporelles), le montant des provisions pour risques et des autres provisions liées à l'activité et aux obligations environnementales, ainsi que les hypothèses retenues pour le calcul et l'évaluation des obligations liées aux avantages du personnel. Le Groupe utilise notamment des hypothèses de taux d'actualisation, fondées sur les taux de rendement des obligations des entreprises de premières catégories, de maturité équivalente à la durée des régimes.

## Note 2 - Périmètre de consolidation

### 2.1. MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, le Groupe applique les normes de consolidation IFRS 10, 11, 12 et IAS 28 amendée.

La norme IFRS 10 « États financiers consolidés » redéfinit la notion de contrôle d'une entité sur la base de trois critères :

- Le pouvoir sur l'entité, c'est-à-dire la capacité de diriger les activités qui ont le plus d'impacts sur sa rentabilité ;
- L'exposition aux rendements variables de l'entité, qui peuvent être positifs, sous forme de dividende ou de tout autre avantage économique, ou négatifs ;
- Et le lien entre le pouvoir et ces rendements, soit la faculté d'exercer le pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur les rendements obtenus.

Pour la détermination du contrôle, OCP réalise une analyse approfondie de la gouvernance établie et une analyse des droits détenus par les autres actionnaires. Lorsque nécessaire, une analyse des instruments détenus par le Groupe ou par des tiers (droits de vote potentiels, instruments dilutifs, instruments convertibles...) qui, en cas d'exercice, pourraient modifier le type d'influence exercée par chacune des parties, est également effectuée.

Les partenariats sont désormais classés en deux catégories (coentreprises et activités conjointes) selon la nature des droits et obligations détenus par chacune des parties. Au niveau du périmètre de consolidation du Groupe, l'application de la norme IFRS 11 aux partenariats a conduit à qualifier ceux-ci de coentreprises et à les consolider selon la méthode de la mise en équivalence.

Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable. L'influence notable est présumée lorsque la participation du Groupe est supérieure ou égale à 20 %. Elle peut néanmoins être avérée dans des cas de pourcentages de détention inférieurs, notamment lorsque le Groupe est représenté au Conseil d'administration ou dans tout organe de gouvernance équivalent, participant ainsi à l'élaboration des politiques opérationnelles et financières de l'entité ainsi qu'à ses orientations stratégiques.

OCP ne détient pas d'intérêt dans des entités structurées telles que définies par la norme IFRS 10.

### 2.2. MÉTHODES DE CONVERSION

#### Conversion des états financiers des filiales étrangères

La monnaie fonctionnelle d'une entité est la monnaie de l'environnement économique dans lequel cette entité opère principalement. Les états financiers des sociétés étrangères dont la monnaie de fonctionnement n'est pas le dirham marocain sont convertis au cours de clôture pour les éléments de bilan et au cours moyen de l'exercice pour les éléments du compte de résultat. Les écarts de conversion qui en résultent sont comptabilisés en « Ecart de conversion » dans les capitaux propres.

#### Transactions en monnaie différente de la monnaie fonctionnelle

Ces transactions sont enregistrées dans la monnaie fonctionnelle de l'entité en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés correspondant à la date de clôture sont convertis dans la monnaie fonctionnelle en utilisant le cours de change à cette date. Les écarts de change résultant de cette conversion sont comptabilisés en résultat financier pour les opérations de financement et en résultat opérationnel pour les créances et dettes opérationnelles.

#### Investissement net dans une activité à l'étranger

Les écarts de change résultant de la conversion d'un investissement net dans une activité à l'étranger et des couvertures correspondantes sont comptabilisés en « Ecart de conversion ». Ils sont comptabilisés en résultat lors de la perte de contrôle de l'activité à l'étranger.

## 2.3. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Aucune variation de périmètre de consolidation n'a eu lieu courant l'exercice 2017.

Entité	Pays d'implantation	Devise	31 décembre 2017		31 décembre 2016	
			Méthode de consolidation	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% d'intérêt
<b>Industriel</b>						
<b>OCP S.A. - Holding</b>	<b>Maroc</b>	<b>MAD</b>	<b>Mère (IG)</b>	<b>100.00</b>	<b>Mère (IG)</b>	<b>100.00</b>
Jorf Fertilizer Company I - JFC I	Maroc	MAD	IG	100.00	IG	100.00
Jorf Fertilizer Company II - JFC II	Maroc	MAD	IG	100.00	IG	100.00
Jorf Fertilizer Company III - JFC III	Maroc	MAD	IG	100.00	IG	100.00
Jorf Fertilizer Company IV - JFC IV	Maroc	MAD	IG	100.00	IG	100.00
Jorf Fertilizer Company V - JFC V	Maroc	MAD	IG	60.00	IG	60.00
Euro Maroc Phosphore - EMA	Maroc	MAD	ME	33.33	ME	33.33
Indo Maroc Phosphore - IMA	Maroc	MAD	ME	33.33	ME	33.33
Pakistan Maroc Phosphore - PMP	Maroc	MAD	ME	50.00	ME	50.00
Phosboucraa	Maroc	MAD	IG	100.00	IG	100.00
Paradeep Phosphates Ltd. - PPL	Inde	INR	ME	50.00	ME	50.00
Groupe PRAYON	Belgique	EUR	ME	50.00	ME	50.00
<b>Trading</b>						
OCP Africa	Maroc	MAD	IG	100.00	IG	100.00
Black Sea Fertilizer Trading Company	Turquie	TRY	IG	70.00	IG	70.00
OCP Fertilizantes	Brésil	BRL	IG	100.00	IG	100.00
SAFTCO	Suisse	USD	IG	100.00	IG	100.00
<b>Autres</b>						
OCP International	Pays-Bas	USD	IG	100.00	IG	100.00
OCP International SAS	France	EUR	IG	100.00	IG	100.00
Fondation OCP	Maroc	MAD	IG	100.00	IG	100.00
Fondation Phosboucraa	Maroc	MAD	IG	100.00	IG	100.00
Université Mohammed VI Polytechnique	Maroc	MAD	IG	100.00	IG	100.00
OCP Services	Maroc	MAD	IG	100.00	IG	100.00
Jacobs Engineering S.A. - JESA	Maroc	MAD	ME	50.00	ME	50.00
Centre d'Etudes et de Recherches des Phosphates Minéraux	Maroc	MAD	IG	100.00	IG	100.00
Dupont OCP Operations Consulting - DOOC	Maroc	MAD	ME	50.00	ME	50.00
Société d'Aménagement et de Développement de Mazagan - SAEDM	Maroc	MAD	ME	51.00	ME	51.00
Société d'Aménagement et de Développement Vert - SADV	Maroc	MAD	IG	100.00	IG	100.00
OCP Innovation Fund For Agriculture	Maroc	MAD	IG	100.00	IG	100.00
Société de Transports Régionaux - SOTREG	Maroc	MAD	IG	100.00	IG	100.00
Société Marocaine d'Etudes Spéciales et Industrielles - SMESI	Maroc	MAD	IG	100.00	IG	100.00

## Note 3 - Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle du Groupe s'effectue par axe de production, conformément à l'organisation et au reporting interne du Groupe :

- **Axe Nord (Khouribga – Jorf Lasfar) :** cet axe abrite la plateforme intégrée de transformation chimique de phosphate. Le phosphate extrait à Khouribga est transporté par Slurry Pipeline à Jorf Lasfar où il sera transformé en acide et en engrais. L'exportation des produits finis s'effectue au niveau du port OCP de Jorf Lasfar.
- **Axe Centre (Youssoufia et Benguérir – Safi) et Phosboucrâ :** cet axe regroupe respectivement :
  - La plateforme intégrée de transformation chimique de phosphate. Le phosphate extrait à Youssoufia et à Benguérir est transporté par voie ferroviaire à Safi où il est transformé en acide et en engrais. L'exportation des produits finis s'effectue au niveau du port OCP de Safi et,
  - Le site d'extraction à Phosboucrâ. Le Phosphate qui y est extrait, est transporté par convoyeur au centre de traitement à Laâyoune, puis exporté par voie maritime à partir du port de Laâyoune.
- **Siège et autres activités :** reprennent les activités Corporate ainsi que les activités des entités internationales.

### 3.1. INFORMATIONS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

(En millions de dirhams)	Axe Nord		Axe Centre		Siège et autres activités		Eliminations Intersecteur		TOTAL CONSOLIDÉ	
	Exercice 2017	Exercice 2016	Exercice 2017	Exercice 2016	Exercice 2017	Exercice 2016	Exercice 2017	Exercice 2016	Exercice 2017	Exercice 2016
Produits des activités ordinaires	36 897	29 538	11 253	12 628	2 403	1 856	(2 051)	(1 552)	48 503	42 471
Production stockée	(42)	72	177	(31)	66	166			201	207
Achats consommés	(14 261)	(10 967)	(3 406)	(3 484)	(2 237)	(1 633)	1 118	878	(18 786)	(15 207)
Charges externes	(4 230)	(2 904)	(2 436)	(2 246)	(2 210)	(2 133)	342	460	(8 534)	(6 823)
Charges de personnel	(3 949)	(3 678)	(2 607)	(2 608)	(1 922)	(1 691)			(8 478)	(7 977)
Impôts et taxes	(135)	(122)	(76)	(72)	(16)	(23)			(227)	(217)
Résultat des co-entreprises	153	90			183	33			337	123
Résultat de change sur dettes et créances opérationnelles	(7)	34	(9)	12	(250)	89			(266)	135
Autres produits et charges opérationnels	(342)	(142)		2	(275)	(12)	590	215	(27)	63
<b>EBITDA</b>	<b>14 084</b>	<b>11 921</b>	<b>2 897</b>	<b>4 202</b>	<b>(4 259)</b>	<b>(3 348)</b>	<b>0</b>	<b>(0)</b>	<b>12 722</b>	<b>12 777</b>
Amortissements et pertes de valeur	(4 741)	(3 174)	(558)	(785)	(852)	(517)			(6 150)	(4 475)
<b>Résultat opérationnel récurrent</b>	<b>9 343</b>	<b>8 748</b>	<b>2 340</b>	<b>3 417</b>	<b>(5 111)</b>	<b>(3 865)</b>	<b>0</b>	<b>(0)</b>	<b>6 572</b>	<b>8 301</b>
Autres produits et charges non récurrents	293	(45)	(375)		(1 026)	(1 662)			(1 107)	(1 707)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>9 636</b>	<b>8 703</b>	<b>1 965</b>	<b>3 417</b>	<b>(6 136)</b>	<b>(5 527)</b>	<b>0</b>	<b>(0)</b>	<b>5 465</b>	<b>6 594</b>

Les ventes de phosphates et dérivés du groupe ont augmenté de 14 % en 2017 suite à de bonnes réalisations au second semestre. Le Groupe a placé plus de volumes de phosphates et d'engrais, suite à de nouveaux accords commerciaux et le dynamisme des ventes en Afrique.

L'axe Nord réalise une augmentation des ventes de 25 %, principalement en phosphates (+23 %) et en engrais (+25 %), les volumes export de ces derniers augmentant de 24 %. Cette bonne réalisation a été rendue possible suite aux nouvelles capacités de production mises en place par le groupe (African Fertilizer Complex et Jorf Fertilizer Company 2 & 3), qui ont permis de réaliser des records de production en 2017.

L'axe Centre enregistre un recul de 11 % des ventes, principalement impacté par le recul du cours de l'acide phosphorique (produit représentant 60 % des vente de l'axe). Cette baisse des cours a été observée en Asie, principal marché de l'axe pour les ventes d'acide.

Le chiffre d'affaires des autres filiales affiche une forte augmentation par rapport à l'exercice précédent, porté par les entités de tradings du groupe.

Les charges d'exploitation ont augmenté de 19 %, principalement impactées par l'augmentation des achats de matières premières (+33 %) et du fret maritime vers les clients (+46 %), en corrélation avec l'augmentation de la production d'engrais pour le premier, et le chiffre d'affaires à l'export pour le second. L'axe Nord supporte la plus importante part de cette augmentation des charges, soit 62 % de l'OPEX du Groupe.

Avec l'avènement des nouvelles capacités, la consommation de matières premières et d'utilités (énergie, eau) de la plateforme JPH a augmenté de 32 %, en ligne avec l'augmentation de la production.

L'effort d'externalisation des prestations maintenance, d'entretien et réparation a engendré une augmentation de ces charges externes. Cette externalisation étant en adéquation avec l'engagement du groupe à développer des écosystèmes industriels performants, à même de créer de la valeur ajoutée au niveau des régions dans lesquelles il opère et de contribuer au développement du tissu économique au Maroc.

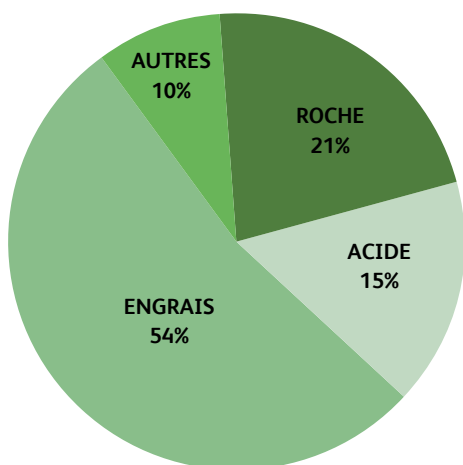
Les charges d'exploitation de l'axe Centre restent au même niveaux que ceux de 2016, à +1 %.

### 3.2. PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES PAR PAYS

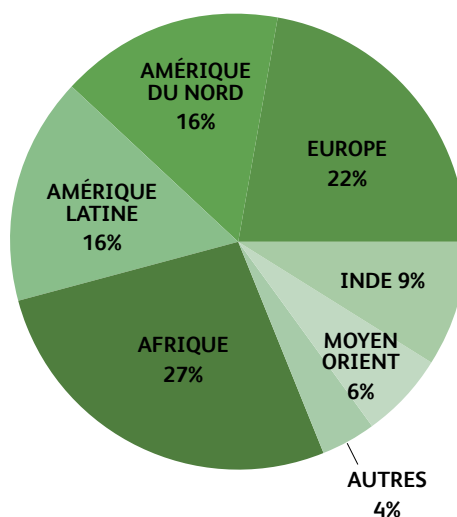
En 2017, les produits des activités ordinaires s'élèvent à 48 503 MMAD, en hausse de 14 % par rapport à l'exercice 2016.

La ventilation du chiffre d'affaires consolidé par pays et par produit au 31 décembre 2017 est détaillée comme suit :

CHIFFRE D'AFFAIRES PAR PRODUIT



CHIFFRE D'AFFAIRES PAR REGION



Le Groupe réalise son chiffre d'affaires avec une clientèle diversifiée. Aucun client ne réalise à lui seul une part dépassant 7 % du chiffre d'affaires consolidé.

A noter par ailleurs que 99 % de l'actif consolidé est situé au Maroc.



## Note 4 - Données opérationnelles

### 4.1. REVENUS D'EXPLOITATION

#### 4.1.1. PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

##### 4.1.1.1. TRAITEMENT COMPTABLE DES PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

Les produits provenant de la vente de biens sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des retours et ristournes, remises commerciales et rabais pour quantités. Les ventes sont comptabilisées lorsqu'il y a transfert à l'acheteur des avantages et des risques liés à la propriété des biens, et que le montant peut être raisonnablement estimé. Ce transfert de propriété s'effectue à la livraison de la marchandise pour les ventes locales et selon l'incoterm pour les ventes à l'export :

- *Les ventes réalisées en mode FOB (Free on Board)* : le transfert des risques s'effectue lorsque la marchandise est placée à bord du navire au port d'embarquement. Il s'agit pour l'essentiel des ventes réalisées dans l'activité minière.
- *Les ventes réalisées en mode CFR (Cost and Freight)* : L'OCP assume de plus les frais de transport jusqu'au port de destination et les frais de chargement, les formalités d'export et paie les droits et taxes liés.

##### 4.1.1.2. ANALYSE PAR FAMILLE DE PRODUITS

(En millions de dirhams)	Exercice 2017	Exercice 2016
Phosphates	10 245	9 054
Acide Phosphorique	7 273	8 196
Engrais	26 087	21 349
Autres produits	4 898	3 873
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>48 503</b>	<b>42 471</b>

Les ventes des phosphates ont enregistré une hausse de 1,2 milliard de dirhams entre l'exercice 2016 et l'exercice 2017. Cette hausse, qui s'explique par un effet volume positif de +38 % par rapport à décembre 2016, trouve son origine dans la récupération de parts de marché au niveau de l'Amérique Latine, de l'Europe et de l'Asie, ainsi que dans la désintégration de clients intégrés en leur offrant la roche à prix intéressant (principalement le client mexicain FERTINAL). Les prix de vente de la roche quant à eux poursuivent leur tendance baissière et s'établissent à \$78/T FOB à fin 2017 contre \$94/T FOB à fin 2016 sur le marché de l'export.

Les ventes d'acide phosphorique, quant à elles ont régressé de 923 millions de dirhams entre l'exercice 2016 et l'exercice 2017. Cette baisse est principalement attribuable à la baisse des prix sur le marché international (\$531/T en 2017 contre \$594/T en 2016). Les volumes vendus sont restés quasi stables entre les deux exercices de 2016 et 2017.

Les ventes d'engrais ont enregistré une hausse de 4,7 milliards de dirhams entre l'exercice 2016 et l'exercice 2017, soit une hausse de 22 %. Cette hausse est due à l'augmentation des volumes vendus principalement grâce à la continuité du renforcement de la stratégie « Afrique ». Les prix sur le marché international des engrais ont enregistré une légère baisse de 1 % en passant de \$322/T en décembre 2016 à \$319/T en décembre 2017.

Par ailleurs, sur le marché national, les volumes ont réalisé une hausse remarquable de +31 % par rapport à l'exercice 2016. Cette tendance s'explique par la bonne saison agricole, mais également grâce au programme de « Promotion de l'Agriculture Nationale » (Plan Maroc Vert lancé depuis 2008). Ce programme favorise la vente des engrais aux agriculteurs en leur accordant des subventions et des facilités.

Cette subvention est déduite du chiffre d'affaires d'engrais à hauteur de 311 millions de dirhams au cours de l'exercice 2016 et à hauteur de 344 millions de dirhams au cours de l'exercice 2017.

Les autres produits concernent principalement l'activité « Fret » et autres produits accessoires (vente de gypse, acide sulfurique, ammoniac..., etc.)

#### 4.1.2 CRÉANCES CLIENTS

##### 4.1.2.1 TRAITEMENT COMPTABLE DES CRÉANCES CLIENTS

Cette catégorie inclut les créances d'exploitation, les dépôts et cautionnements. Une vente n'est comptabilisée que si la créance correspondante est recouvrable à la date de reconnaissance de la vente. Lors de la comptabilisation initiale, les créances sont inscrites au bilan à leur juste valeur, qui correspond en général à leur valeur nominale, sauf si l'effet d'actualisation est significatif. A la date de clôture, ces actifs sont évalués selon la méthode du coût amorti. En cas de survenance d'un évènement de crédit, une perte de valeur est constituée sur la base d'une estimation individuelle qui tient compte du risque de non recouvrement.

##### 4.1.2.2 ANALYSE DES CRÉANCES CLIENTS

(En millions de dirhams)	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Créances clients facturées	6 276	5 269
Provisions - créances clients	(240)	(222)
<b>Créances clients nettes</b>	<b>6 036</b>	<b>5 047</b>

Les créances clients enregistrent une hausse de 989 millions de dirhams entre 2016 et 2017 en corrélation avec la hausse du chiffre d'affaire.

L'état des échéances des créances clients nettes au 31 décembre 2017 est détaillé comme suit :

(En millions de dirhams)	Créances non échues	Créances échues			Total
		< 30 Jours	30 - 180 Jours	plus de 180 jours	
<b>Créances clients nettes</b>	<b>4 564</b>	<b>59</b>	<b>421</b>	<b>992</b>	<b>6 036</b>

#### 4.1.3 GESTION DU RISQUE DE CHANGE ET DU RISQUE DE CRÉDIT

##### Risque de change

L'exposition au risque de change du Groupe résulte essentiellement de la réalisation d'une grande partie de ses flux d'exploitation et de ses flux financiers dans des devises différentes de la devise de tenue de compte du Groupe (MAD), le dollar pour l'essentiel et l'euro. Le groupe OCP couvre ses flux en devises via la couverture naturelle (recettes en devises- dépenses en devises) et cède le reliquat sur le marché par des opérations spot.

##### Risque de crédit

Le groupe OCP est présent dans plus d'une cinquantaine de pays dans le monde. Son chiffre d'affaires est principalement réalisé à l'export. OCP compte parmi ses clients de grands groupes internationaux qui sont en relation d'affaires avec le Groupe depuis plusieurs années.

Le risque de crédit découle notamment du risque client dans l'éventualité que les clients soient dans l'incapacité de s'acquitter de leurs engagements dans les conditions convenues, du risque banque et politique.

Le Groupe impose un suivi très actif des créances clients, des risques de contreparties. Le suivi est aussi permanent et rigoureux avec des relances préventives et en cas de dépassement d'échéances.

Des indicateurs spécifiques sont transmis mensuellement via les outils de reporting et analysés par la direction financière du Groupe. Ces indicateurs font partie des éléments considérés comme clés pour apprécier la performance de paiement des clients et contreparties.

OCP a une politique de couverture globale du risque crédit qui repose sur des évaluations périodiques de la solidité financière de ses clients et contreparties. En conséquence, le Groupe couvre le risque crédit à travers un programme Assurance-Crédit et Factoring sans recours signés avec des acteurs de rang mondial.

## 4.2. ACHATS CONSOMMÉS ET CHARGES EXTERNES

### 4.2.1 TRAITEMENT COMPTABLE DES CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation sont les dépenses inhérentes au cycle d'exploitation d'une entreprise. Elles désignent les dépenses indispensables à la création de richesse produite par l'entreprise. Les principales charges d'exploitation sont généralement les consommations des matières premières, des matières et fournitures consommables et non stockables, les achats de prestations de services, les consommations externes, les frais de personnel (cf. Note5 : charges et avantages au personnel) et les impôts et taxes.

Conformément au principe de rattachement des charges aux produits, les produits et les charges sont rattachés directement les uns aux autres et comptabilisés dans le même exercice.

### 4.2.2 ANALYSE DES ACHATS CONSOMMÉS ET DES CHARGES EXTERNES

#### Achats consommés :

(En millions de dirhams)	Exercice 2017	Exercice 2016
Achats revendus d M/ses	(439)	(272)
Achats de matières premières	(11 318)	(8 491)
<i>Soufre</i>	(5 106)	(4 478)
<i>Ammoniac</i>	(3 945)	(2 944)
<i>Acide sulfurique</i>	(700)	(445)
<i>KCL</i>	(712)	(452)
<i>Acide Phosphorique</i>	(571)	(201)
<i>Acide de retour</i>	(168)	(185)
<i>Carbonate de Calcium</i>	(49)	(32)
<i>Autres matières premières</i>	(68)	246
Consommations énergétiques	(2 860)	(2 398)
<i>Energie électrique</i>	(1 448)	(1 280)
<i>Fuel</i>	(885)	(642)
<i>Gasoil</i>	(457)	(397)
<i>Autres</i>	(70)	(79)
Pièces de rechange	(1 099)	(904)
Achats de travaux, études et prestations de services	(1 693)	(1 477)
Fourniture d'eau	(100)	(180)
Matières auxiliaires et autres achats	(1 276)	(1 486)
<b>Achats consommés de matières et fournitures</b>	<b>(18 786)</b>	<b>(15 207)</b>

Les achats de matières premières enregistrent une hausse de 2,5 milliards de dirhams (soit +29 %) entre l'exercice 2016 et l'exercice 2017. Cette variation provient essentiellement de la hausse des achats consommés de soufre et de l'ammoniac en cohérence avec l'augmentation de la production des engrais.

En effet, les consommations du soufre ont augmenté de 628 millions de dirhams suite à une hausse de 13 % des volumes consommés entre 2016 et 2017, accentuée par la hausse des prix de la tonne (\$ 95/ T CFR sur 2017 contre \$ 93/ T CFR sur 2016).

Les consommations d'ammoniac affichent une hausse de 1 milliard de dirhams qui s'explique par l'effet combiné de la hausse des volumes consommés (+31 % en 2017 par rapport à l'exercice 2016) et la hausse des prix à la tonne qui s'élèvent à \$290/T CFR au cours de 2017 contre \$ 279/ T CFR au cours de 2016.

La hausse des prestations de services est due principalement à l'augmentation des prestations de façonnage de OCP.SA avec les JVs.

#### Charges externes :

(En millions de dirhams)	Exercice 2017	Exercice 2016
Transport ONCF sur ventes	(1 173)	(1 100)
Transport maritime sur ventes	(3 114)	(2 138)
Autres transports d'exploitation	(1 028)	(870)
Consulting et honoraires	(464)	(442)
Cotisations et dons	(463)	(590)
Entretiens et réparations	(764)	(314)
Locations et charges locatives	(320)	(279)
Primes d'assurances	(190)	(172)
Publicité, publications et relations publiques	(221)	(211)
Frais postaux et de télécommunications	(82)	(53)
Etudes, analyse, recherches et documentation	(106)	(85)
Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise	(99)	(71)
Autres charges externes	(511)	(498)
<b>Charges externes</b>	<b>(8 534)</b>	<b>(6 823)</b>

La hausse des charges externes de 1,7 milliard de dirhams s'explique principalement par l'augmentation des charges de transport maritime de 1 milliard de dirhams entre l'exercice 2016 et l'exercice 2017 en corrélation avec l'augmentation des volumes expédiés. De même, le poste « entretiens et réparations » enregistre une hausse de 450 millions de dirhams suite à la révision des installations notamment dans les ateliers phosphorique et sulfurique, ainsi que la révision de Dragline au niveau du site de Khouribga.

#### 4.2.3 GESTION DES RISQUES LIÉS AUX MATIÈRES PREMIÈRES

##### Approvisionnement en soufre

Sur un trade mondial de 34 millions de tonnes par an, le Groupe OCP importe près de 5,5 millions de tonnes par an et devrait importer 7 millions de tonnes après le démarrage des nouvelles unités de production d'engrais. Ces importations en progression sont assurées via des contrats directs avec les principaux exportateurs de soufre dans le monde. Le portefeuille des fournisseurs est ainsi diversifié pour limiter l'exposition vis-à-vis d'un fournisseur donné. Le portefeuille comprend tous les principaux fournisseurs : du Moyen Orient, d'Europe (Total, Shell, Repsol etc...), d'Amérique du Nord (Shell, Koch etc...), de Russie (Gazprom) et du Kazakhstan TCO.

##### Prix du soufre

Le prix d'une grande partie du volume est fixé trimestriellement. Nos prix sont parmi les plus compétitifs du fait de la politique de diversification et du poids du Groupe OCP sur le marché international.

##### Approvisionnement en ammoniac

Le commerce mondial de l'ammoniac est de 20 millions de tonnes environ. Ce marché est régionalisé du fait du coût élevé de la logistique. Nos approvisionnements annuels sont de l'ordre de 1,5 million de tonnes par an et devraient atteindre 2 millions de tonnes après le démarrage des unités de granulation et des unités de production d'engrais. La localisation géographique du Maroc est avantageuse dans la mesure où elle permet au Groupe d'être bien situé par rapport aux principaux exportateurs mondiaux d'ammoniac (Mer Noire 3,5 millions de tonnes par an, Trinidad 5 millions de tonnes et Algérie 1,5 millions de tonnes...).

La nouvelle dynamique du gaz de schiste en Amérique du Nord et les nouveaux projets d'ammoniac annoncés en Russie constituent à terme de nouvelles sources d'approvisionnement potentielles pour le Groupe.

## Prix de l'ammoniac

Le prix de l'ammoniac est volatile, et de ce fait les prix sont fixés par cargaison ou sur une période courte. Cependant, le Groupe a conclu des contrats avec tous ses principaux fournisseurs (Russie, US, Algérie, Ukraine...) pour garantir la disponibilité du produit.

### 4.2.4 STOCKS

#### 4.2.4.1 TRAITEMENT COMPTABLE DES STOCKS

Les stocks sont évalués au plus faible du coût de revient et de la valeur nette de réalisation.

Le coût de revient des stocks est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Il comprend les coûts d'acquisition des stocks, les coûts de production ou de transformation et les autres coûts encourus pour les amener à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Pour les stocks fabriqués et les travaux en cours, le coût comprend une quote-part appropriée de frais généraux fondée sur la capacité normale de production.

Lors de la vente, les stocks sont comptabilisés en charge en résultat opérationnel courant à la même date que le produit correspondant.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Les charges incorporables excluent spécifiquement la quote-part correspondant à la sous-activité.

#### 4.2.4.2 ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES STOCKS

(En millions de dirhams)	31 décembre 2017			31 décembre 2016		
	Valeur Brute	Dépréciation	Net	Valeur Brute	Dépréciation	Net
Matières et fournitures consommables	4 674	(1 450)	3 224	4 240	(1 391)	2 849
Produits d'en-cours	4 150		4 150	3 850		3 850
Produits intermédiaires et produits résiduels	569		569	615	(11)	605
Produits finis	2 631	(231)	2 400	2 701	(49)	2 652
<b>Total des stocks</b>	<b>12 023</b>	<b>(1 681)</b>	<b>10 343</b>	<b>11 406</b>	<b>(1 451)</b>	<b>9 956</b>

Les stocks à fin décembre 2017 ont enregistré une hausse de 387 millions de dirhams par rapport à fin décembre 2016, hausse expliquée principalement par une augmentation de 375 millions de dirhams du stock de matières et fournitures consommables dont notamment le stockage de l'ammoniac.

A noter par ailleurs que des travaux d'assainissement de stocks ont conduit à la dépréciation de certaines qualités de stock d'engrais pour 220 millions de dirhams.

### 4.2.5 DETTES COMMERCIALES

(En millions de dirhams)	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Dettes fournisseurs	4 967	6 391
Dettes sur acquisitions d'immobilisations	8 739	7 979
<b>Dettes fournisseurs</b>	<b>13 706</b>	<b>14 370</b>

Les dettes commerciales correspondent aux dettes fournisseurs et aux dettes sur acquisition d'immobilisations. Ce poste enregistre une légère diminution de 4,6 % à fin décembre 2017 par rapport à fin décembre 2016.

## Note 5 - Charges et avantages au personnel

### 5.1 CHARGES DE PERSONNEL

(En millions de dirhams)	Exercice 2017	Exercice 2016
Salaires, traitements et charges sociales liées	(6 669)	(6 611)
Avantages retraite et couverture médicale	(1 168)	(1 077)
Autres avantages au personnel	(637)	(285)
Autres charges	(4)	(4)
<b>Total des charges de personnel</b>	<b>(8 478)</b>	<b>(7 977)</b>

Les charges de personnel ont augmenté de 502 millions de dirhams, soit +6% par rapport à l'exercice 2016. Cette variation concerne principalement le poste « Autres avantages au personnel » avec une hausse de 351 millions de dirhams relative aux mesures d'accompagnement d'accès au logement au profit des agents OCP.

### 5.2. EFFECTIF

(En nombre)	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Personnel Hors cadre	2 376	2 308
Personnel Techniciens, Agents de maîtrise et Cadres Administratifs	6 972	6 657
Personnel Ouvriers et Employés	11 102	12 015
<b>Effectif</b>	<b>20 450</b>	<b>20 980</b>

### 5.3. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI ET AUTRES AVANTAGES

#### 5.3.1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES RÉGIMES EXISTANT AU SEIN DU GROUPE ET TRAITEMENT COMPTABLE

Le Groupe OCP dispose de trois types d'avantages :

- Les régimes postérieurs à l'emploi à cotisations définies sont ceux pour lesquels l'obligation du groupe OCP se limite au versement d'une cotisation ne comportant aucun engagement de l'employeur sur le niveau de prestations fournies par le Régime collectif d'allocation de retraite RCAR. Les cotisations sont comptabilisées en charges au cours de la période pendant laquelle les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Les montants pris en charge sur l'exercice au titre des autres régimes à cotisations définies s'élèvent à 539 millions de dirhams en 2017 contre 519 millions de dirhams en 2016.
- Les régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies regroupent l'ensemble des avantages postérieurs à l'emploi pour lesquels le groupe OCP est engagé sur un niveau de prestations. Ils comprennent notamment : l'allocation décès, les indemnités de fin de carrière et la couverture médicale post-emploi du personnel de l'OCP.
- Les autres avantages à long terme désignent les avantages, autres que les avantages postérieurs à l'emploi et les indemnités de fin de contrat de travail, qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lesquels les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Sont notamment concernées les régimes fermés propre assureur concernant la garantie décès-invalidité et la convention des accidents de travail. L'obligation au titre des autres avantages à long terme est évaluée selon une méthode d'évaluation actuarielle similaire à celle appliquée aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies.

Les régimes à prestations définies font l'objet d'une provision, déterminée à partir d'une évaluation actuarielle de l'engagement selon la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte des hypothèses démographiques et financières. Les hypothèses actuarielles sont revues sur un rythme annuel. Les différences liées aux changements d'hypothèses actuarielles et les ajustements liés à l'expérience (effet des différences constatées entre les hypothèses actuarielles antérieures et ce qui s'est effectivement produit) constituent des écarts actuariels comptabilisés en capitaux propres non recyclables conformément aux dispositions de la norme IAS 19 révisée et apparaissent dans la colonne « Ecart actuariel » dans le tableau de variation des capitaux propres consolidés.

## 5.3.2 PRINCIPALES HYPOTHÈSES ACTUARIELLES UTILISÉES

L'ensemble des engagements à prestations définies a été calculé sur le fondement de calculs actuariels reposant sur des hypothèses telles que le taux d'actualisation, le taux d'inflation médicale, les augmentations de salaires futurs, le taux de rotation du personnel et les tables de mortalité. Les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

	31 décembre 2017	31 décembre 2016
<b>Taux d'actualisation</b>		
Allocation décès	4,58 %	4,41 %
Plans médicaux	4,28 %	4,11 %
<b>Taux attendus d'augmentation des salaires</b>	<b>5,10 %</b>	<b>5,10 %</b>
<b>Taux d'évolution des coûts médicaux</b>	<b>1,00 %</b>	<b>1,00 %</b>

Les taux d'actualisation retenus sont obtenus par référence aux taux de rendement des obligations émises par l'Etat marocain auxquels une prime de risque de base est ajoutée pour estimer les taux de rendement des obligations des entreprises de premières catégories de maturité équivalente à la durée des régimes.

Par ailleurs, en ce qui concerne l'externalisation du régime maladie vers l'AMO, OCP avait retenu l'année 2020 comme année de basculement.

## 5.3.3 ENGAGEMENTS LIÉS AUX PASSIFS SOCIAUX

(En millions de dirhams)	Avantages postérieurs à l'emploi					
	Complément de retraite	Plans médicaux	Allocation forfaitaire de départ à la retraite	Total des avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total des avantages au personnel
<b>Engagements nets comptabilisés au 1<sup>er</sup> janvier 2016</b>	<b>377</b>	<b>3 280</b>	<b>662</b>	<b>4 319</b>	<b>158</b>	<b>4 477</b>
Prestations payées	(6)	(405)	(82)	(493)	(10)	(503)
Coût des services	7	52	77	136		136
Charges liées à l'actualisation des engagements	19	152	31	202		202
Pertes ou (gains) actuariels de la période	44	17	(30)	31		31
Cotisations		219		219		219
Autres variations	-			-		-
<b>Engagements nets comptabilisés au 31 décembre 2016</b>	<b>441</b>	<b>3 315</b>	<b>658</b>	<b>4 414</b>	<b>148</b>	<b>4 562</b>
Prestations payées	(8)	(631)	(72)	(711)		(710)
Coût des services	6	49	79	133		134
Charges liées à l'actualisation des engagements	19	136	27	183		183
Pertes ou (gains) actuariels de la période	(48)	(59)	(24)	(130)		(130)
Cotisations		235		235		235
Autres variations	35			35		35
<b>Engagements nets comptabilisés au 31 décembre 2017</b>	<b>445</b>	<b>3 045</b>	<b>669</b>	<b>4 159</b>	<b>148</b>	<b>4 307</b>

## 5.3.4 ANALYSE DE SENSIBILITÉ AUX HYPOTHÈSES RETENUES DES RÉGIMES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES ET DES AUTRES AVANTAGES À LONG TERME COMPTABILISÉS

(en % de l'élément mesuré) Analyse de sensibilité à +1%	31 décembre 2017		31 décembre 2016	
	Allocation décès	Plans médicaux	Allocation décès	Plans médicaux
<b>Taux d'actualisation</b>				
Impact sur la valeur actuelle des engagements bruts au 31 décembre	-17%	-9%	-17%	-9%
<b>Taux d'évolution des coûts médicaux</b>				
Impact sur la valeur actuelle des engagements bruts au 31 décembre		16%		14%

(en % de l'élément mesuré) Analyse de sensibilité à -1%	31 décembre 2017		31 décembre 2016	
	Allocation décès	Plans médicaux	Allocation décès	Plans médicaux
<b>Taux d'actualisation</b>				
Impact sur la valeur actuelle des engagements bruts au 31 décembre	22%	12%	23%	11%
<b>Taux d'évolution des coûts médicaux</b>				
Impact sur la valeur actuelle des engagements bruts au 31 décembre		-13%		-9%

## 5.4. RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Les Dirigeants regroupent le Président directeur général, les Directeurs généraux adjoints, les Executive Vice-Presidents, les Seniors Vice-Presidents et Vice-Presidents du Groupe ainsi que les conseillers du Président-Directeur général.

(En millions de dirhams)	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Avantages du personnel à court terme	127	123
Avantages postérieurs à l'emploi	20	19
Indemnités de fin de contrat de travail	1	
<b>Total des rémunérations perçues par les dirigeants</b>	<b>148</b>	<b>143</b>



## Note 6 - Participations dans les co-entreprises et entreprises associées

### 6.1 ANALYSE DES PARTICIPATIONS DANS LES CO-ENTREPRISES ET ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les participations du Groupe dans les coentreprises et l'entreprise associée SAEDM sont analysées comme suit :

(En millions de dirhams)	31 décembre 2016	Dividendes distribués	Résultat de l'exercice 2017	Ecart de change	Gains et pertes comptabilisés en capitaux propres	Variation de périmètre et autres	31 décembre 2017
PRAYON	1 048		1	23	(7)	(2)	1 061
EMA	167	(40)	14				141
IMA	300	(15)	57			7	348
PMP	701	(20)	83				764
PPL	910		188	(19)			1 079
SAEDM	300		(6)				294
Autres	39		1				40
<b>Total participations dans les co-entreprises</b>	<b>3 464</b>	<b>(75)</b>	<b>337</b>	<b>3</b>	<b>(7)</b>	<b>5</b>	<b>3 726</b>

(En millions de dirhams)	31 décembre 2015	Dividendes distribués	Résultat de l'exercice 2016	Ecart de change	Gains et pertes comptabilisés en capitaux propres	Variation de périmètre et autres	31 décembre 2016
PRAYON	1 070		5	8	6	(40)	1 048
EMA	167	(15)	15				167
IMA	342	(30)	(13)				300
PMP	633	(20)	88				701
PPL	883		31	(4)			910
SAEDM	301		(2)				300
Autres	41		(1)				39
<b>Total participations dans les co-entreprises</b>	<b>3 437</b>	<b>(65)</b>	<b>123</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>(40)</b>	<b>3 464</b>

\*SAEDM (Société d'aménagement et de développement de Mazagan) étant une entreprise associée.

## 6.2 BILANS ET COMPTES DE RÉSULTAT DES CO-ENTREPRISES ET ENTREPRISES ASSOCIÉES

La note ci-après détaille les lignes à 100 % du bilan et du compte de résultat des co-entreprises et entreprises associées consolidées :

**Bilan :**

(En millions de dirhams)	PRAYON	EMA	IMA	PMP	PPL	SAEDM	Autres
<b>ACTIF</b>							
<b>Actifs courants</b>							
Trésorerie & Equivalents de trésorerie	26	108	540	410	52	128	373
Actifs financiers de trésorerie							
Stocks	1 762	201	151	211	953	699	
Créances clients	1 181	230	301	578	2 834		941
Créances d'impôt exigible		2		7			80
Autres actifs courants	120	72	224	235	454	19	96
<b>Total actifs courants</b>	<b>3 090</b>	<b>614</b>	<b>1 217</b>	<b>1 440</b>	<b>4 293</b>	<b>846</b>	<b>1 490</b>
<b>Actifs non courants</b>							
Actifs financiers non courants	8				3		7
Participation dans les Entreprises mises en équivalence	747						
Titres de participation	17						121
Actifs d'impôt différé	130						
Immobilisations corporelles	1 642	72	351	768	1 938		32
Immobilisations incorporelles	140		16	28	1	2	9
<b>Total actifs non courants</b>	<b>2 683</b>	<b>72</b>	<b>367</b>	<b>796</b>	<b>1 941</b>	<b>2</b>	<b>168</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>5 773</b>	<b>686</b>	<b>1 584</b>	<b>2 236</b>	<b>6 234</b>	<b>848</b>	<b>1 658</b>

(En millions de dirhams)	PRAYON	EMA	IMA	PMP	PPL	SAEDM	Autres
<b>PASSIF</b>							
<b>Passifs courants</b>							
Emprunts et dettes financières courants	1 336			3	2 595		13
Provisions courantes	(57)		2	5	94		2
Dettes commerciales	1 183	241	431	655	1 151	19	186
Dettes d'impôt exigible			32				69
Autres passifs courants	344	24	37	17	220	3	288
<b>Total passifs courants</b>	<b>2 806</b>	<b>265</b>	<b>501</b>	<b>680</b>	<b>4 060</b>	<b>22</b>	<b>558</b>
<b>Passifs non courants</b>							
Emprunts et dettes financières non courants	261			1		250	
Provisions non courantes pour avantages au personnel	190						
Autres provisions non courantes	95				16		
Passifs d'impôt différé	182						
Autres passifs non courants	131						
<b>Total passifs non courants</b>	<b>859</b>			<b>1</b>	<b>16</b>	<b>250</b>	<b>0</b>
Capital social	481	180	620	800	841	608	101
Primes d'émission, de fusion et d'apport		110					
Réserves	(87)	90	226	458	941	(2)	8
Report à nouveau	1 713		68	132		(19)	869
Résultat net de la période	1	42	170	165	376	(11)	122
<b>Total capitaux propres</b>	<b>2 109</b>	<b>421</b>	<b>1 083</b>	<b>1 555</b>	<b>2 158</b>	<b>576</b>	<b>1 100</b>
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>	<b>5 773</b>	<b>686</b>	<b>1 584</b>	<b>2 236</b>	<b>6 234</b>	<b>848</b>	<b>1 658</b>

## Compte de résultat :

(En millions de Dirhams)	Prayon	EMA	IMA	PMP	PPL	SAEDM	Autres
Produits des activités ordinaires	7 334	1 405	2 297	2 165	5 517		1 480
Productions stockée	64	(14)	(18)	(49)	34	20	
Achats consommés de matières et fournitures	(4 544)	(1 175)	(1 568)	(1 453)	(3 765)	(9)	(526)
Charges externes	(1 394)	(142)	(475)	(338)	(577)	(4)	(126)
Charges de Personnel	(1 070)		(5)	(8)	(168)	(12)	(627)
Impôts et taxes		(2)	(3)	(1)	(4)	(10)	(2)
Résultat de change sur dettes et créances opérationnelles	130	2	(14)	(8)		(0)	(1)
Autres produits et charges récurrents	117	1	(3)	4	(166)	<b>0</b>	(5)
<b>EBITDA</b>	<b>636</b>	<b>76</b>	<b>211</b>	<b>311</b>	<b>871</b>	<b>(15)</b>	<b>193</b>
Amortissements et provisions d'exploitation	(342)	(22)	(64)	(100)	(99)	(0)	(13)
<b>Résultat opérationnel récurrent</b>	<b>294</b>	<b>54</b>	<b>146</b>	<b>211</b>	<b>772</b>	<b>(15)</b>	<b>180</b>
Autres produits et charges non récurrents	0	(0)	58	(10)	(1)	(0)	2
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>294</b>	<b>54</b>	<b>205</b>	<b>201</b>	<b>771</b>	<b>(15)</b>	<b>182</b>
Coût d'endettement financier net	(60)	2	8	4	(155)	4	5
Résultat de change sur dettes et créances financières	(132)				(54)		0
Autres produits et charges financiers	(24)	0	(0)	(5)			(0)
<b>Résultat financier</b>	<b>(217)</b>	<b>2</b>	<b>8</b>	<b>(1)</b>	<b>(210)</b>	<b>4</b>	<b>5</b>
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>77</b>	<b>56</b>	<b>213</b>	<b>200</b>	<b>561</b>	<b>(11)</b>	<b>186</b>
Impôts sur les bénéfices	(76)	(14)	(43)	(34)	(185)	(0)	(65)
<b>Résultat net de la période</b>	<b>1</b>	<b>42</b>	<b>170</b>	<b>165</b>	<b>376</b>	<b>(11)</b>	<b>122</b>

## 6.3 PRESTATIONS FOURNIES PAR OCP AUX CO-ENTREPRISES

OCP fournit à ses co-entreprises des prestations diverses qui se résument comme suit :

## 6.3.1 FOURNITURE DE PHOSPHATE ET D'ACIDE PHOSPHORIQUE

La livraison de phosphate entre OCP et ses co-entreprises est régie par des dispositions contractuelles. Celles-ci concernent notamment les informations liées à :

- La qualité de la roche définie en fonction des spécifications annuelles exprimées par la co-entreprise annuellement ;
- Au prix facturé aux co-entreprises qui correspond à la moyenne des prix marché à l'export sur l'année. Cette formule de détermination du prix est identique pour toutes les co-entreprises ;
- Et autres modalités liées aux modalités de facturation et paiement.

Au titre de ces transactions, OCP a enregistré des ventes des phosphates auprès des co-entreprises pour 2 355 millions de dirhams en 2017 contre 2 350 millions de dirhams en 2016.

Le Groupe a signé également un ensemble de contrats de vente d'acide phosphorique purifié à ses JVs.

### 6.3.2 FOURNITURE DES SERVICES ET UTILITÉS

La fourniture des services et utilités concernent principalement : l'utilisation des infrastructures du site de Jorf Lasfar, la fourniture du soufre liquide et des utilités (eau, vapeur ...) nécessaires à l'exploitation industrielle, le savoir-faire du personnel de l'OCP, les services de maintenance des installations et équipements et les services de manutention, et enfin les services de location de matériels de stockage.

OCP fournit également aux co-entreprises les services des différentes directions du siège social. Celles-ci concernent particulièrement la commercialisation, l'administration des ventes, le recouvrement des créances, les prestations informatiques, l'accompagnement en matière d'achats et de négociation des marchés.

En 2017, il y a eu la conclusion d'un contrat multipartite liant OCP aux filiales et JV (y compris IMACID, PMP, JFC V et EMAPHOS) pour la cession des pièces de rechange sur la plateforme de Jorf Lasfar.

Le Groupe OCP a signé avec la JV Dupont OCP Operations Consulting un avenant au Master Consulting Service Agreement en janvier 2017 portant sur la révision de la grille tarifaire et un Service Level Agreement SLA encadrant les prestations d'hébergement.

Le Groupe a également signé avec la JV JESA un contrat de prestation de service en novembre 2017.

### 6.3.3 CONTRATS DE BAIL

OCP a signé un contrat de bail avec les co-entreprises locales pour le loyer du terrain sur lequel l'usine de production a été bâtie. Les loyers sont payables d'avance en début d'année et révisés en fonction des modalités fixées dans les contrats.

### 6.3.4 AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES

Les autres prestations de services fournies par OCP aux co-entreprises concernent essentiellement les prestations sociales dont séjours, établissements hôteliers, colonies de vacances, formation et perfectionnement.

### 6.3.5 CONVENTION DE PRÊT

En 2013, OCP avait également signé avec Prayon une convention de prêt subordonné de 9 millions d'euros pour faire face aux besoins de trésorerie de la société. Le taux d'intérêt appliqué est de 5.5 %. L'encours de ce prêt s'élève à 4,5 millions d'euros au 31 décembre 2017.

En dehors de Prayon, OCP a un compte courant d'associé avec SADV, JFC I, JFC II et OCP Africa. Aucune JV n'est concernée (JESA a finalisé le remboursement de son compte en juillet 2017).

## Note 7 - Autres éléments opérationnels

### 7.1 TRAITEMENT COMPTABLE DES AUTRES ÉLÉMENTS OPÉRATIONNELS

Les autres éléments opérationnels comprennent principalement les impôts et taxes, les résultats de change sur dettes et créances opérationnelles et les autres produits et charges opérationnels non récurrents.

Les éléments non récurrents sont des éléments (charges et produits) qui ont peu de valeur prédictive du fait de leur nature, fréquence et/ou importance relative. Ces charges et produits concernent :

- les pertes de valeur sur immobilisations corporelles (cf. Note 8.1.3 « tests de dépréciations et pertes de valeur »), le cas échéant, les reprises de pertes de valeur sur actifs incorporels, étant générées par un événement qui modifie de manière substantielle la rentabilité économique de produits concernés ;
- les plus et moins-values de cessions d'activités ;
- les produits de réévaluation de participations antérieurement détenues dans des activités dont le Groupe prend le contrôle ;
- d'autres éléments inhabituels et matériels dont la nature n'est pas directement liée à l'exploitation courante.

### 7.2 ANALYSE DES AUTRES ÉLÉMENTS OPÉRATIONNELS

(En millions de dirhams)	Exercice 2017	Exercice 2016
Gains et pertes sur autres actifs	59	214
Subventions accordées	(295)	(381)
Dons, libéralités et lots	(409)	(418)
Contrôle fiscal	(110)	(906)
Autres	(351)	(216)
<b>Autres produits et charges opérationnels non récurrents</b>	<b>(1 107)</b>	<b>(1 707)</b>

Les produits et charges opérationnels enregistrent une baisse de 600 millions de dirhams entre l'exercice 2016 et l'exercice 2017. Cette variation s'explique par :

- La réalisation courant l'exercice 2016 d'une plus-value de 259 millions de dirhams suite à la cession de la participation dans BCP, et
- L'opération de contrôle fiscal dont OCP.SA a fait l'objet courant 2016 et qui a abouti à la signature d'un Protocole d'Accord entre la Direction Générale des Impôts et OCP SA pour un montant de 950 millions de dirhams.

### 7.3 AUTRES ACTIFS COURANTS

(En millions de dirhams)	31 décembre 2017			31 décembre 2016		
	Valeur Brute	Dépréciation	Net	Valeur Brute	Dépréciation	Net
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	3 053	(6)	3 047	3 420	(6)	3 414
Personnel	60	(1)	58	45	(1)	44
Organismes sociaux	268		268	213		213
Etat (hors impôt sur les sociétés)	5 703		5 703	5 200		5 200
Créances d'impôt exigible	106		106	895		895
Autres débiteurs	1 029	(9)	1 021	957		957
<b>Total des autres actifs courants</b>	<b>10 220</b>	<b>(16)</b>	<b>10 204</b>	<b>10 732</b>	<b>(7)</b>	<b>10 724</b>

Les autres actifs courants reculent de 520 millions de dirhams entre fin décembre 2016 et fin décembre 2017. Cette baisse est expliquée principalement par un recul de 789 millions de dirhams des créances d'impôt exigible qui correspondent aux acomptes d'impôt sur les sociétés à imputer pour la fin de l'exercice.

La ligne « Etat hors impôt sur les sociétés » regroupe principalement la TVA récupérable, la part courante du crédit de TVA, la redevance d'exploitation du phosphate et autres impôts et taxes.

La part non courante du crédit TVA récupérable est comptabilisée dans « autres actifs financiers non courants ». A noter que le montant du crédit de TVA s'élève à 19,8 milliards de dirhams à fin décembre 2017. Suite à un changement d'estimation, ce crédit de TVA fait l'objet d'une actualisation sur une période prévisionnelle de 10 ans. La charge nette d'actualisation au titre de l'exercice 2017 est de -851 millions de dirhams contre -173 millions réalisé en 2016.

L'échéancier de ces créances d'impôts et taxes au 31 décembre 2017 est détaillé dans le tableau suivant :

(En millions de dirhams)	Total	Non échus	Echus		
			<30 Jours	30 - 120 Jours	> 120 Jours
Etat, TVA	2 829	2 770		2	55
Crédit de TVA - part courante	2 729	1 118		1 587	23
Etat, Autres impôts et taxes	145	83			62
<b>Total</b>	<b>5 703</b>	<b>3 971</b>	-	<b>1 589</b>	<b>140</b>

#### 7.4 AUTRES PASSIFS COURANTS

(En millions de dirhams)	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Clients créditeurs, avances et acomptes	442	1 061
Etat	1 750	1 125
Dettes sociales	1 220	1 659
Dettes d'impôt exigible	68	21
Autres créditeurs	1 788	1 291
<b>Autres passifs courants</b>	<b>5 268</b>	<b>5 159</b>

## Note 8 - Immobilisations corporelles et incorporelles

### 8.1 TRAITEMENT COMPTABLE DES IMMOBILISATIONS

#### 8.1.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

##### Evaluation et durée d'utilité des actifs opérationnels

Les contrôleurs de matériels et les responsables de la maintenance des axes Nord, Centre et Phosboucrâ identifient les durées d'utilité des différentes catégories d'immobilisations (immobilisations principales et composants). Ces durées correspondent aux durées potentielles d'utilisation technique. Les durées d'utilité et les méthodes d'amortissement sont examinées à la clôture de chaque exercice comptable et ajustées prospectivement, si nécessaire.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition, de production ou d'entrée dans le Groupe, diminué des amortissements et des pertes de valeur éventuelles. Les coûts d'emprunt encourus pendant la phase de construction d'un actif qualifié sont incorporés au coût de l'actif. Les interventions de maintenance courante sont comptabilisées en frais d'entretien si la fréquence de renouvellement de cette maintenance en volume est annuelle. La remise en état partielle ou totale d'un ou plusieurs composants relève du gros entretien. Elle est comptabilisée en immobilisation et la valeur nette comptable remplacée est sortie du bilan.

##### Amortissements

En l'application de l'approche par composants, le Groupe utilise des durées d'amortissement différenciées pour chacun des composants significatifs d'un même actif immobilisé dès lors que l'un de ses composants a une durée d'utilité différente de l'immobilisation principale à laquelle il se rapporte. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire sur les durées d'utilité correspondant aux durées techniques suivantes :

Immobilisations corporelles	Durées
Terrains	10 à 30 ans
Constructions	15 à 60 ans
Installations techniques, matériel et outillage	5 à 30 ans
Matériel de transport	5 à 30 ans
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	3 à 30 ans

Les durées d'utilité sont examinées à la clôture de chaque exercice comptable et ajustées prospectivement si nécessaire.

##### Contrats de location

Les contrats de location ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrats de location-financement. Tous les autres contrats de location sont classés en location simple.

*Contrat de location – financement* : Les contrats de location financement sont comptabilisés à l'actif du bilan, à la juste valeur du bien loué ou, si elle est plus faible, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre du contrat. La dette correspondante due au bailleur est comptabilisée au passif du bilan dans les dettes financières. Les actifs sont amortis sur la durée la plus courte entre leur durée d'utilité, et la durée du contrat de location (à moins que le Groupe ait une certitude raisonnable qu'il deviendra propriétaire à la fin du contrat de location).

*Contrat de location simple* : Les paiements effectués au titre de contrats de location simple sont comptabilisés en charges dans le compte de résultat sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

##### Coûts d'emprunt

Les frais financiers associés au financement de l'acquisition et de la construction d'installations identifiées, et encourus pendant la période de construction, font partie intégrante du coût de l'actif conformément à la norme IAS 23 « Coûts d'emprunt ».

A ce titre, le Groupe OCP a capitalisé des coûts d'emprunt pour 1 207 millions de dirhams au titre de l'exercice 2017 contre 1 813 millions de dirhams au titre de l'exercice 2016.



## 8.1.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

### Evaluation initiale et ultérieure

Les immobilisations incorporelles sont composées des brevets, licences, logiciels et des frais de recherche et développement. Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et pertes de valeur. Les dépenses ainsi portées à l'actif comprennent les dépenses de matériel et de services, les frais liés au personnel directement affectés à la production et à la préparation de certains logiciels en vue de leur utilisation et les coûts d'emprunts lorsque les conditions d'éligibilité sont satisfaites.

Les dépenses engagées pendant la phase de développement sont immobilisées dès lors que les critères de reconnaissance d'un actif tels qu'édictés par la norme IAS 38 sont remplis : faisabilité technique, intention d'achever l'immobilisation et de l'utiliser ou de la vendre, probabilité d'avantages économiques futurs, disponibilité de ressources, capacité d'évaluer de façon fiable les dépenses de développement. Les dépenses encourues pendant la phase de recherche ne sont pas immobilisées mais comptabilisées en charges.

### Amortissements

Les immobilisations incorporelles se composent essentiellement des logiciels et sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité qui s'étale de 1 an à 5 ans.

### Dépenses de développement

La phase de développement commence dès lors que la faisabilité économique du gisement est démontrée et qu'une décision concernant son développement est prise. Seules les dépenses engagées avant la phase de production et pour le développement du gisement sont capitalisées. Les dépenses de développement visant à maintenir la production existante sont comptabilisées en charges.

### Ecart d'acquisition

Il n'existe pas d'écart d'acquisition significatif au sein du Groupe.

## 8.1.3 TESTS DE DÉPRÉCIATION ET PERTES DE VALEUR

### Evaluations retenues pour les tests de perte de valeur

Les hypothèses et les estimations qui sont faites pour déterminer la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles et corporelles portent en particulier sur les perspectives de marché nécessaires à l'évaluation des flux de trésorerie et les taux d'actualisation retenus. Toute modification de ces hypothèses pourrait avoir un effet significatif sur le montant de la valeur recouvrable et pourrait amener à modifier les pertes de valeur à comptabiliser.

Une unité génératrice de trésorerie (UGT) est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Compte tenu de l'activité du Groupe, trois principales unités génératrices de trésorerie sont identifiées.

**Axe Nord (Khouribga – Jorf Lasfar) :** cet axe abrite la plateforme intégrée de transformation chimique de phosphate. Le phosphate extrait à Khouribga est transporté par Slurry Pipeline à Jorf Lasfar où il sera transformé en acide et en engrais. L'exportation des produits finis s'effectue au niveau du port OCP de Jorf Lasfar.

**Axe Centre (Youssoufia et Benguéir – Safi) :** cet axe abrite la plateforme intégrée de transformation chimique de phosphate. Le phosphate extrait à Youssoufia et à Benguéir est transporté par voie ferroviaire à Safi où il sera transformé en acide et en engrais. L'exportation des produits finis s'effectue au niveau du port OCP de Safi.

**Axe Phosboucrââ :** Le site de Boucrââ est un site d'extraction, dédié au commerce de la Roche. Le Phosphate qui y est extrait, est transporté par convoyeur au centre de traitement à Laâyoune, puis exporté par voie maritime.

Les tests de dépréciation des actifs immobilisés suivent les règles suivantes :

- Les écarts d'acquisition et les actifs incorporels à durée de vie indéterminée font l'objet de tests de dépréciation au moins une fois par an.

- Les immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie font l'objet de tests de dépréciation lorsqu'il existe un indice de perte de valeurs, lesquels sont définis ci-après :
  - Diminution importante de la valeur de marché de l'actif,
  - Obsolescence ou dégradation physique de l'actif,
  - Changements importants négatifs dans l'utilisation passée ou prévue d'un actif,
  - Changement important dans l'environnement technologique, économique ou juridique,
  - Augmentation des taux d'intérêt ou des taux de rendement pouvant affecter la valeur d'utilité.

Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à la valeur nette comptable des actifs qui lui sont rattachés. La valeur recouvrable d'une UGT est la plus élevée de sa juste valeur nette des coûts de cession et de sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est égale à la valeur actualisée des flux de trésorerie prévisionnels qu'elle génère, tels que résultant du budget et du plan stratégique approuvé par le Conseil d'administration, augmenté de sa valeur de sortie à la fin de sa durée de vie prévue.

**Aucun indice de perte de valeur n'a été relevé à la clôture des exercices 2016 et 2017.**

## 8.2 VARIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(En millions de dirhams)	31 décembre 2016	Aquisitions	Dotations	Diminutions / Reprises	Reclassement	Ecart de conversion	Autres variations	31 décembre 2017
<b>Valeur Brute :</b>								
Terrains	5 968	7		(2)	36	2		6 011
Constructions	36 317	3 955		(35)	(4 213)	7	(1)	36 029
Installations techniques, matériel et outillage	86 526	4 993		(367)	10 323	2	(5)	101 471
Matériel de transport	925	45		(6)	(10)			953
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	2 180	248		(92)	172	5	(5)	2 508
Autres immobilisations corporelles	7 119	400			(4 645)			2 875
Immobilisations corporelles en cours	64	1 688		(97)	(1 656)		(26)	(28)
<b>Total valeur brute</b>	<b>139 099</b>	<b>11 336</b>		<b>(599)</b>	<b>8</b>	<b>16</b>	<b>(38)</b>	<b>149 821</b>
<b>Amortissements :</b>								
Terrains	(955)		(73)					(1 028)
Constructions	(10 308)		(823)	2	(12)	(1)		(11 142)
Installations techniques, matériel et outillage	(33 757)		(4 833)	363	(102)			(38 330)
Matériel de transport	(655)		(44)	6	(1)			(694)
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	(905)		(187)	96	(1)			(997)
Autres immobilisations corporelles	(281)		(447)		116			(612)
<b>Pertes de valeur :</b>								
Constructions	(3)		(1)	1				(3)
<b>Total amortissements et pertes de valeur</b>	<b>(46 865)</b>		<b>(6 408)</b>	<b>468</b>		<b>(2)</b>		<b>(52 806)</b>
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>92 234</b>	<b>11 336</b>	<b>(6 408)</b>	<b>(131)</b>	<b>8</b>	<b>14</b>	<b>(38)</b>	<b>97 015</b>

(En millions de dirhams)	31 décembre 2015	Aquisitions	Dotations	Diminutions / Reprises	Reclassement	Ecart de conversion	Autres variations	31 décembre 2016
<b>Valeur Brute :</b>								
Terrains	5 562	144		(3)	265	(1)		5 968
Constructions	28 261	4 216		(262)	4 102	(1)		36 317
Installations techniques, matériel et outillage	75 111	2 709		(49)	8 747		8	86 526
Matériel de transport	871	26		(1)	28			925
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	1 518	264		(5)	401	(1)	3	2 180
Autres immobilisations corporelles	15 342	2 062			(10 287)		3	7 119
Immobilisations corporelles en cours	1	3 539		(435)	(3 051)		9	64
<b>Total valeur brute</b>	<b>126 667</b>	<b>12 961</b>		<b>(754)</b>	<b>206</b>	<b>(4)</b>	<b>23</b>	<b>139 099</b>
<b>Amortissements :</b>								
Terrains	(883)		(73)					(955)
Constructions	(9 755)		(566)	9	2			(10 308)
Installations techniques, matériel et outillage	(30 501)		(3 397)	133	9		(1)	(33 757)
Matériel de transport	(600)		(56)	1	1			(655)
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	(780)		(119)	5	(11)			(905)
Autres immobilisations corporelles	(166)		(123)		9		(1)	(281)
<b>Pertes de valeur :</b>								
Constructions	(2)		(1)					(3)
<b>Total amortissements et pertes de valeur</b>	<b>(42 686)</b>		<b>(4 335)</b>	<b>148</b>	<b>10</b>		<b>(2)</b>	<b>(46 865)</b>
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>83 981</b>	<b>12 961</b>	<b>(4 335)</b>	<b>(606)</b>	<b>217</b>	<b>(3)</b>	<b>20</b>	<b>92 234</b>

Les principales augmentations réalisées courant l'exercice 2017 concernent les deux activités Mine et Chimie et portent sur les projets suivants :

#### Pour l'activité Mine :

- Construction d'une nouvelle ligne complète de production à la laverie Merah (capacité de 3 millions de tonnes par an) en qualités haute, moyenne et basse teneur,
- Ouverture de la nouvelle mine de Béni Amir ayant une capacité de production de 5,5 millions de tonnes par an de phosphate en mode sélectif,
- Mise en exploitation de la trémie semi-mobile II et amélioration du fonctionnement de la trémie semi-mobile I.

**Pour l'activité Chimie :**

- Continuité des investissements au niveau des JFCs à Jorf Lasfar essentiellement sur les JFCs 3 et 4 (JFC 3 a été mise en service en avril 2017). Chaque unité intégrée de production d'engrais comprend :
  - Une ligne sulfurique : 4 200 TMH/J d'acide sulfurique
  - Une centrale thermique de capacité 62 MW
  - Une ligne d'acide phosphorique de capacité 1 400 T P2O5 /J en (450 KT/an)
  - Une ligne d'engrais de capacité 3 000 T/J (1 MT/an d'équivalent DAP)
  - Un ensemble de bâtiments et de stockage
- Construction de 2 nouvelles lignes sulfuriques avec centrale intégrée. En 2017, l'avancement de la construction de la ligne SAP D est estimé à 33 %.
- Adaptation des installations de l'atelier phosphorique pour réceptionner la pulpe. Revamping de l'atelier phosphorique de MP 3&4 pour usage de la pulpe de phosphate transportée par pipeline depuis la mine de Khouribga, et construction d'une nouvelle unité de 1400 T P2O5/J pour compenser le manque à produire des unités pendant les travaux d'adaptation.

**8.3 VARIATION DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

(En millions de dirhams)	31 décembre 2016	Acquisitions	Dotations	Reclassement	31 décembre 2017
<b>Valeur Brute :</b>					
Immobilisations en recherche et développement	28	46			74
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	65	4		3	72
Licences et Logiciels	235	209			443
Autres immobilisations incorporelles	157	23		(126)	54
<b>Total valeur brute</b>	<b>485</b>	<b>282</b>		<b>(124)</b>	<b>643</b>
<b>Amortissements :</b>					
Amortissement des immobilisations en recherche et développement	(23)		(4)		(27)
Amortissement des brevets, marques, droits et valeurs similaires	(46)		(6)	1	(51)
Amortissement des licences et logiciels	(138)		(32)		(170)
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	(48)		(25)	(1)	(75)
<b>Total amortissements et pertes de valeur</b>	<b>(255)</b>		<b>(67)</b>		<b>(322)</b>
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>230</b>	<b>282</b>	<b>(67)</b>	<b>(124)</b>	<b>321</b>

(En millions de dirhams)	31 décembre 2015	Acquisitions	Dotations	Reclassement	31 décembre 2016
<b>Valeur Brute :</b>					
Immobilisations en recherche et développement	28				28
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	62	2	-	1	65
Licences et Logiciels	192	43	-	0	235
Autres immobilisations incorporelles	107	255	-	(206)	157
<b>Total valeur brute</b>	<b>390</b>	<b>300</b>	<b>-</b>	<b>(205)</b>	<b>485</b>
<b>Amortissements :</b>					
Amortissement des immobilisations en recherche et développement	(21)		(2)		(23)
Amortissement des brevets, marques, droits et valeurs similaires	(42)	-	(4)		(46)
Amortissement des licences et logiciels	(125)	-	(13)		(138)
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	(15)	-	(33)		(48)
<b>Total amortissements et pertes de valeur</b>	<b>(203)</b>		<b>(52)</b>		<b>(255)</b>
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>187</b>	<b>300</b>	<b>(52)</b>	<b>(205)</b>	<b>230</b>

## 8.4 DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS

(En millions de dirhams)	Exercice 2017	Exercice 2016
Dotations nettes aux amortissements	(5 777)	(4 277)

## Note 9 - Provisions et passifs éventuels

## 9.1 TRAITEMENT COMPTABLE DES PROVISIONS

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un évènement passé et qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Une obligation est qualifiée d'implicite lorsque les deux conditions suivantes sont remplies :

- Il a été indiqué aux tiers, par des pratiques passées, par une politique affichée ou par une déclaration récente suffisamment explicite, que le Groupe assumera certaines responsabilités ;
- Le Groupe a créé chez les tiers une attente fondée qu'il assumera ces responsabilités.

## 9.2 DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS

(En millions de dirhams)	Exercice 2017	Exercice 2016
Dotations nettes aux provisions	(373)	(198)

## 9.3 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges courantes et non courantes se détaillent comme suit :

(en millions de dirhams)	31 décembre 2016	Dotations	Reprises		Ecart de conversion	Autres variations	31 décembre 2017
			Utilisées	Non utilisées			
<b>Provisions non courantes</b>	<b>5 007</b>	<b>112</b>	<b>(26)</b>		<b>0</b>	<b>(264)</b>	<b>4 828</b>
Provisions pour avantages au personnel	4 562	16	(17)			(254)	4 307
Provisions pour risques environnementaux et réhabilitation des sites	277	17					294
Autres provisions non courantes	168	79	(10)			(10)	227
<b>Provisions courantes</b>	<b>188</b>	<b>133</b>	<b>(1)</b>		<b>(0)</b>	<b>(56)</b>	<b>263</b>
<b>Total des provisions</b>	<b>5 194</b>	<b>245</b>	<b>(27)</b>		<b>(0)</b>	<b>(320)</b>	<b>5 092</b>

## Evaluation des provisions pour avantage au personnel

Les provisions pour avantage au personnel couvrent les avantages relatifs à l'allocation décès, les plans médicaux, l'allocation forfaitaire de départ à la retraite et autres avantages à long terme. Le détail de ces avantages est développé dans la note 5 « charges et avantages au personnel ».

### Evaluation des provisions de réhabilitation des sites

La réhabilitation des sols miniers fait partie intégrante de la politique de développement durable de l'OCP. Le groupe anticipe ainsi la réhabilitation des terrains dès le début de l'extraction. Sa démarche prévoit de récupérer la terre végétale et de la stocker pendant l'exploitation de la mine. Par la suite, à la fin de l'exploitation, ces déblais sont utilisés pour créer un terrain régulier et préparer les sols à une utilisation agricole. Le groupe en profite même pour initier des activités agricoles et forestières profitables aux communautés. Cette démarche, repose sur l'implication, dès l'amorce du projet, des populations locales ainsi que des autorités et associations ou organismes concernés. En plus de respecter les particularités des sols et des conditions climatiques locales, les cultures et les activités introduites se font au regard des savoir-faire locaux. L'ancienne mine de Khouribga atteste de l'intérêt de cette démarche. Le programme qui y a été déployé a permis de réhabiliter à ce jour 3 410 hectares et permis la plantation de 3,5 millions d'arbres, sans compter la réhabilitation de 330 hectares d'anciennes installations minières pour un investissement de 15 millions de dirhams.

### 9.4 PASSIFS ÉVENTUELS

Les passifs éventuels se rapportent à des garanties bancaires et autres éléments survenant dans le cadre habituel des activités du Groupe. Le groupe OCP n'anticipe pas que ces éléments donnent lieu à des passifs significatifs.

### 9.5 ENGAGEMENTS DONNÉS

<i>(En millions de dirhams)</i>	<i>31 décembre 2017</i>	<i>31 décembre 2016</i>
Lettres de crédit	1 135	1 068
Droits et engagements divers	426	278
<b>Total des engagements donnés</b>	<b>1 561</b>	<b>1 346</b>

## Note 10 - Instruments financiers, endettement net et coût net de financement

### 10.1. ACTIFS FINANCIERS DE GESTION DE TRÉSORERIE, DETTES FINANCIÈRES, ENDETTEMENT NET ET COÛT NET DE FINANCEMENT :

#### 10.1.1 DÉFINITIONS ET TRAITEMENT COMPTABLE

##### DETTES FINANCIÈRES

Les dettes financières comprennent les emprunts et dettes financiers et les découverts bancaires. Ils sont initialement enregistrés à la juste valeur du montant qui permettra d'éteindre l'obligation associée, nette des coûts liés. Lors des évaluations ultérieures, ces passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts calculés au taux d'intérêt effectif, sont comptabilisés au poste « Coût de l'endettement financier brut » sur la durée de la dette financière.

Les actifs et passifs financiers sont qualifiés de courant lorsque l'échéance des flux de trésorerie attendus de l'instrument est inférieure à un an.

##### TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La rubrique « trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les disponibilités ainsi que les placements à court terme (échéance inférieure à trois mois) classés dans cette catégorie dès lors que les critères suivants sont remplis :

- très liquides,
- facilement convertibles en un montant connu de trésorerie,
- soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les placements à court terme correspondent pour l'essentiel à des SICAV de trésorerie évaluées à la juste valeur à la date de clôture et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat financier.

##### ACTIFS FINANCIERS DE GESTION DE TRÉSORERIE

Les actifs financiers de trésorerie correspondent essentiellement à des dépôts à terme. Il s'agit des placements dont les conditions de maturité et de revenu sont déterminées lors de leur mise en place et que le Groupe a l'intention et les moyens de conserver jusqu'à leurs échéances. Ils sont évalués au coût amorti. La rémunération des dépôts à terme est comptabilisée en résultat financier.

##### ENDETTEMENT NET

L'endettement net s'entend comme la somme des dettes financières non courantes et courantes, moins la trésorerie et équivalents de trésorerie et les actifs financiers de trésorerie.

##### COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

Le coût de l'endettement financier net comprend le coût de l'endettement financier brut net des produits financiers des placements de trésorerie.

- *Le coût de l'endettement brut* : il inclut les charges d'intérêt calculées en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, les coûts de remboursement anticipé d'emprunts ou d'annulation de lignes de crédit.
- *Les produits financiers des placements de trésorerie* : ils sont constitués des revenus de placements de trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des actifs financiers de trésorerie.

## 10.1.2. ANALYSE DES DETTES FINANCIÈRES

## 10.1.2.1. VENTILATION DES DETTES FINANCIÈRES PAR NATURE

Le tableau ci-après décrit la ventilation des dettes financières du Groupe par nature :

(En millions de dirhams)	31 décembre 2017	31 décembre 2016
<b>Dettes financières courantes</b>		
Crédits gouvernementaux	67	65
Crédits bancaires long terme part moins d'un an	5 288	5 336
Dettes de location financement part moins d'un an	110	96
Emission obligataire	2 000	
Dettes financières résultantes des opérations <i>Murabaha</i>	818	
Intérêts courus non échus	437	449
Découvert bancaire	33	8
<b>Total dettes financières courantes</b>	<b>8 753</b>	<b>5 954</b>
<b>Dettes financiers non courantes</b>		
Crédits gouvernementaux	449	493
Crédits bancaires long terme part plus d'un an	19 172	17 012
Emission obligataire	26 010	30 157
Dettes de location financement part plus d'un an	239	305
Autres crédits	373	
<b>Total dettes financières non courantes</b>	<b>46 244</b>	<b>47 967</b>
<b>Total dettes financières</b>	<b>54 997</b>	<b>53 921</b>



## 10.1.2.2. ANALYSE DES DETTES FINANCIÈRES : TAUX ET MATURITÉS

Le tableau ci-après présente le total des emprunts analysés selon les taux d'intérêts, les maturités ainsi que les devises.

(En millions de dirhams)	Taux d'intérêt	Taux d'intérêt moyen pondéré	Maturité résiduelle moyenne pondérée	31 décembre 2017
<b>Crédits gouvernementaux</b>				
Libellé en EUR	[1,30 % -2,50 %]	2,09 %		67
<b>Crédits bancaires long terme part moins d'un an</b>				
Libellé en USD	[2,39 % -4,15 %]	3,51 %		1 386
Libellé en MAD	[3 % -3,65 %]	3,23 %		3 633
Libellé en EUR	[1,12 % -4,47 %]	3,36 %		269
<b>Dettes de location financement</b>				
Libellé en MAD	[3,5 % -4,7 %]	3,51 %		110
<b>Emission obligataire</b>				
Libellé en MAD	4,46 %	4,46 %		2 000
<b>Dettes financières résultantes des opérations Murabaha</b>				
Libellé en USD	2,75 %	2,75 %		818
<b>Intérêts courus non échus</b>				437
<b>Découvert bancaire</b>				
Libellé en MAD				33
<b>Total dettes financières courantes</b>				<b>8 753</b>
<b>Crédits gouvernementaux</b>				
Libellé en EUR	[1,30 % -2,50 %]	2,28 %	11	449
<b>Crédits bancaires long terme part plus d'un an</b>				
Libellé en EUR	[1,12 % -4,47 %]	2,28 %	7	2 931
Libellé en MAD	[3,00 % -3,65 %]	3,45 %	3	9 456
Libellé en USD	[2,94 % -4,15 %]	3,57 %	6	6 784
<b>Dettes de location financement</b>				
Libellé en MAD	[3,5 % -4,7 %]	3,51 %	2	239
<b>Émission obligataire</b>				
Libellé en MAD				
Libellé en USD	[4,50 % -6,88 %]	5,49 %	10	26 010
<b>Autres Crédits</b>				373
<b>Total dettes financières non courantes</b>				<b>46 244</b>
<b>Total dettes financières</b>				<b>54 997</b>

## 10.1.2.3. ÉCHÉANCIER DES DETTES FINANCIÈRES

Le tableau suivant présente l'échéancier des dettes financières au 31 décembre 2017 :

(En millions de dirhams)	< 1 an	1 - 5 ans	> 5 ans	Total au 31 Décembre 2017
Dettes moyen et long terme	8 753	17 159	29 084	<b>54 997</b>

## 10.1.2.4 PRINCIPAUX CONTRATS DE FINANCEMENT DU GROUPE

Ci-après une description des principaux contrats de financement du Groupe conclus courant l'exercice 2017 :

- Au 2<sup>me</sup> semestre 2017, trois tirages d'un total de 130 MEUR ont été réalisés sur la convention BEI d'un montant global de 130 MEUR, signée le 08 Octobre 2012. L'encours au 31 Décembre 2017 de cette ligne est de 130 MEUR.
- En Novembre 2017, un tirage de 500 millions de dirhams a été réalisé sur la convention conclue avec CDM d'un montant global de 1,5 milliard de dirhams. L'encours au 31 décembre 2017 de cette ligne est de 1,2 milliard de dirhams.
- En août 2017, OCP SA a conclu un emprunt d'un montant global de 1,5 milliard de dirhams à taux d'intérêt fixe et à échéance Août 2024 avec la SGMB. L'encours au 31 décembre 2017 de cette ligne est de 1,5 milliard de dirhams.
- En juin 2017, OCP SA a conclu un emprunt d'un montant global de 3 milliards de dirhams à taux d'intérêt fixe et à échéance Juin 2024 avec AWB. L'encours au 31 décembre 2017 de cette ligne est de 3 milliards de dirhams.
- Au 1<sup>er</sup> semestre 2017, deux tirages d'un total de 12,3 MUSD ont été réalisés sur la convention BID d'un montant global de 150 MUSD, signée le 27 février 2013, relative au financement du projet d'extension et réhabilitation du port de Jorf Lasfar. L'encours au 31 décembre 2017 de cette ligne est de 135 MUSD.
- En 2017, Deux tirages d'un total de 1,5 milliard ont été réalisés sur la convention conclue avec la BMCE d'un montant global de 2 milliards de dirhams, signée le 03 août 2016. L'encours au 31 décembre 2017 de cette ligne est de 1,9 milliard de dirhams.

## 10.1.3 ANALYSE DES ACTIFS FINANCIERS

## 10.1.3.1 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(En millions de dirhams)	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Trésorerie	3 670	5 697
Equivalents de trésorerie	4 748	5 319
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>8 419</b>	<b>11 017</b>
Banques (soldes créditeurs)	31	8
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie dans le tableau de flux de trésorerie</b>	<b>8 388</b>	<b>11 009</b>

## 10.1.3.2 ACTIFS FINANCIERS DE GESTION DE TRÉSORERIE

(En millions de dirhams)	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Actifs financiers de trésorerie	2 709	4 885
<b>Total</b>	<b>2 709</b>	<b>4 885</b>

Les actifs financiers de gestion trésorerie comprennent essentiellement des dépôts à terme supérieurs à trois mois contractés principalement par OCP SA pour 2,7 milliards de dirhams au 31 décembre 2017 contre 4,2 milliards de dirhams au 31 décembre 2016.

## 10.1.3.3 ECHÉANCIER ET JUSTE VALEUR DES ACTIFS FINANCIERS DE TRÉSORERIE

**Echéancier des actifs financiers de trésorerie**

Le portefeuille de placement doit demeurer suffisamment liquide pour répondre aux besoins de financement générés par l'exploitation et par l'investissement du Groupe.

A ce titre le portefeuille de placement est réparti entre des instruments à horizon très court terme pour répondre aux besoins d'exploitation, et des instruments à horizon de placement au-delà d'un mois dans le but d'améliorer les rendements et être en ligne avec les objectifs.

(En millions de dirhams)	0-1 mois	1-6 mois	6-12 mois	Plus d'un an	Total
OPCVM Monétaire	4 748				4 748
Dépôt à Terme		2 709			2 709
<b>Total</b>	<b>4 748</b>	<b>2 709</b>			<b>7 458</b>

### Juste valeur des actifs financiers de trésorerie

(En millions de dirhams)	Encours	Rendement	Juste valeur
OPCVM Monétaire	4 748		4 748
Dépôt à Terme	2 700	2,92%	2 709
<b>Total</b>	<b>7 448</b>		<b>7 459</b>

## 10.1.4 ANALYSE DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

### 10.1.4.1 ENDETTEMENT FINANCIER NET PAR NATURE

(En millions de dirhams)		31 décembre 2017	31 décembre 2016
<b>Passifs évalués au coût amorti</b>	Crédits financiers	24 905	22 738
	Emprunts obligataires	28 010	30 157
	Autres emprunts et dettes assimilées	1 335	617
	Dettes financières de location financement	716	402
	<b>Dettes financières</b>	<b>54 966</b>	<b>53 914</b>
	Découverts bancaires	31	8
	<b>Endettement financier brut</b>	<b>54 997</b>	<b>53 921</b>
<b>Actifs évalués à la juste valeur par résultat</b>		8 419	11 017
	Equivalents de trésorerie	4 748	5 319
	Disponibilités	3 670	5 697
<b>Actifs évalués au coût amorti</b>			
	Actifs financiers de gestion de trésorerie	2 709	4 885
	<b>Actifs financiers</b>	<b>11 128</b>	<b>15 902</b>
	<b>Endettement financier net</b>	<b>43 868</b>	<b>38 019</b>

### 10.1.4.2 RÉCONCILIATION DES COMPTES DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

La réconciliation aux postes de bilan se présente comme suit :

(En millions de dirhams)	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Emprunts et dettes financières courants	7 935	5 954
Dettes financières résultantes des opérations <i>Murabaha</i>	818	
Emprunts et dettes financières non courants	46 244	47 967
<b>Endettement financier brut</b>	<b>54 997</b>	<b>53 921</b>
Actifs financiers de gestion de trésorerie	(2 709)	(4 885)
Disponibilités et Equivalents de trésorerie	(8 419)	(11 017)
<b>Endettement financier net</b>	<b>43 868</b>	<b>38 019</b>

Réconciliation de l'endettement financier net avec les flux de financement en tableau de flux de trésorerie.

(En millions de dirhams)	31 décembre 2017
Variation de la trésorerie nette	2 621
Variation des actifs de gestion de trésorerie	2 176
Emission / Remboursement d'emprunts	2 798
Autres variations	-1 746
<b>Variation de l'endettement financier net</b>	<b>5 849</b>

#### 10.1.5 COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET :

Le coût de l'endettement financier net se détaille comme suit :

(En millions de dirhams)	Exercice 2017	Exercice 2016
Charges d'intérêt	(1 388)	(714)
<b>Coût d'endettement financier brut</b>	<b>(1 388)</b>	<b>(714)</b>
Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement	77	101
Autres produits d'intérêts	142	210
<b>Produits financiers des placements</b>	<b>220</b>	<b>311</b>
<b>Coût d'endettement financier net</b>	<b>(1 168)</b>	<b>(402)</b>

#### 10.2 AUTRES ACTIFS FINANCIERS

##### 10.2.1 DÉFINITIONS ET TRAITEMENTS COMPTABLES :

###### Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers sont classés comme « disponibles à la vente » et comprennent principalement les titres de participation non consolidés. Ils sont évalués à leur juste valeur, les variations ultérieures de juste valeur sont enregistrées directement en « autres éléments du résultat global », sauf en cas de moins-value latente significative ou prolongée.

Le Groupe considère qu'une baisse significative est présumée lorsque l'actif disponible à la vente a perdu 20 % de sa valeur et qu'une baisse est prolongée lorsque qu'il s'agit d'une baisse sur plus de 6 mois.

La juste valeur correspond au prix de marché pour les titres cotés ou à une estimation de la juste valeur pour les titres non cotés, déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque titre. Pour les titres de participation qui n'ont pas de prix cotés sur un marché actif et dont la juste valeur ne peut être évaluée de façon fiable, le Groupe retient le coût historique déduction faite de toute dépréciation éventuelle.

###### Autres produits et charges financiers

Les autres revenus et charges financiers comprennent notamment les revenus sur les prêts et créances calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, les dividendes des entités non consolidées, le résultat de change sur les opérations de financement, la désactualisation des provisions et des créances et dettes, les pertes de valeurs et résultats sur actifs financiers.

##### 10.2.2. ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

(En millions de dirhams)	31 Décembre 2017				31 Décembre 2016			
	Valeur Brute	Réévaluation	Dépréciation	Net	Valeur Brute	Réévaluation	Dépréciation	Net
Actifs financiers disponibles à la vente	573	-	(78)	495	606	-	(35)	571
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	27	-	-	27	27	-	-	27
Créances sur cession d'immobilisations	47	-	(5)	42	91	-	(5)	87
Crédit de TVA	14 575	-	-	14 575	12 526	-	-	12 526
Autres créances financières	76	-	(1)	76	133	-	(1)	133
<b>Total des actifs financiers non courants</b>	<b>15 298</b>	<b>-</b>	<b>(83)</b>	<b>15 215</b>	<b>13 384</b>	<b>-</b>	<b>(40)</b>	<b>13 344</b>

## 10.2.3. AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Les autres produits et charges financiers se détaillent comme suit :

(En millions de dirhams)	Exercice 2017	Exercice 2016
Résultat sur actifs disponibles à la vente	(0)	10
Résultat de change sur opérations de financement	2 901	(579)
Revenus des créances financières	2	6
Charges nettes d'actualisation du crédit de TVA	(851)	(173)
Autres	(31)	(4)
<b>Autres produits et charges financiers</b>	<b>2 021</b>	<b>(740)</b>

Les autres produits et charges financiers ont augmenté de 2,7 milliards de dirhams par rapport à l'exercice 2016. Cette hausse est expliquée par l'impact de la variation des taux de change sur les emprunts et dettes financières libellés en dollar compensé partiellement par une variation de -704 millions de dirhams d'effet d'actualisation du crédit de TVA.

## 10.3 POIDS DES INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

## 10.3.1 POIDS DES INSTRUMENTS FINANCIERS

En application d'IFRS 7, Instruments financiers : Informations à fournir, les évaluations à la juste valeur doivent être classées selon une hiérarchie fondée sur les données utilisées pour évaluer la juste valeur de l'instrument qui comporte les niveaux suivants :

- niveau 1 : utilisation de cours de marchés actifs pour le même instrument (sans modification ni reconditionnement) ;
- niveau 2 : utilisation de cours de marchés actifs pour des actifs ou passifs semblables ou de techniques de valorisation dont toutes les données importantes sont fondées sur des informations de marché observables ;
- niveau 3 : utilisation de techniques de valorisation dont les données importantes ne sont pas toutes fondées sur des informations de marché observables.

La juste valeur des principaux actifs et passifs financiers existant au bilan du Groupe est déterminée selon les principes indiqués dans le tableau ci-dessous :

Instrument financier	Principe de détermination de la juste valeur				
	Principe de comptabilisation	Modèle de valorisation	Données de marché		
Cours de change			Taux d'intérêt	Volatilité	
Actifs financiers disponibles à la vente (titres de capitaux propres cotés)	Juste valeur	Cours de bourse			N/A
Actifs financiers disponibles à la vente (titres de capitaux propres non cotés)	Juste valeur				
Prêts et avances à long terme	Coût amorti	Le coût amorti des prêts et avances à long terme ne présente pas à la date de clôture d'écart significatif par rapport à leur juste valeur.			
Parts d'OPCVM	Juste valeur	Valeur liquidative			N/A
Titres de créances négociables, billets de trésorerie, dépôts à vue et dépôts à terme	Coût amorti	S'agissant d'instruments de durée inférieure à 3 mois, le coût amorti constitue une approximation acceptable de la juste valeur indiquée dans les notes annexes aux comptes consolidés.			
Dettes financières	Coût amorti	La valeur de marché retenue pour les dettes dont la maturité initiale est inférieure à un an (y compris exigibles à vue), ou dont les conditions se réfèrent à un taux variable, ainsi que pour la plupart des produits d'épargne réglementée, est la valeur comptabilisée. Les flux des emprunts et dettes de titres à taux fixe sont actualisés en fonction de la valeur des taux fixes du marché en date d'arrêté, pour une dette de même maturité résiduelle.			

Au 31 décembre 2017

(En millions de dirhams) Rubriques au bilan et classes d'instruments	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1 : cours cotés et disponibilités	Niveau 2 : modèle interne avec paramètres observables	Niveau 3 : modèle interne avec des paramètres non observables
Trésorerie & équivalents de trésorerie	8 419	8 419	8 419		
Actifs financiers de trésorerie	2 709	2 709		2 709	
Actifs financiers disponibles à la vente	495	495			495
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	27	27			27
Autres créances financières*	14 575	14 575			14 575
<b>Total actifs financiers</b>	<b>26 225</b>	<b>26 225</b>	<b>8 419</b>	<b>2 709</b>	<b>15 097</b>
Emprunts et dettes financières courants	8 753	8 781	2 028	6 753	
Emprunts et dettes financières non courants	46 244	49 280	28 192	21 088	
<b>Total passifs financiers</b>	<b>54 997</b>	<b>58 060</b>	<b>30 220</b>	<b>27 840</b>	

(\*) Représente le crédit de TVA reclassé en actifs financiers non courants

Au 31 décembre 2016

(En millions de dirhams) Rubriques au bilan et classes d'instruments	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1 : cours cotés et disponibilités	Niveau 2 : modèle interne avec paramètres observables	Niveau 3 : modèle interne avec des paramètres non observables
Trésorerie & équivalents de trésorerie	11 017	11 017	11 017		
Actifs financiers de trésorerie	4 885	4 885		4 885	
Actifs financiers disponibles à la vente	571	571			571
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	27	27			27
Autres créances financières*	12 526	12 526			12 526
<b>Total actifs financiers</b>	<b>29 027</b>	<b>29 027</b>	<b>11 017</b>	<b>4 885</b>	<b>13 125</b>
Emprunts et dettes financières courants	5 954	5 954		5 954	
Emprunts et dettes financières non courants	47 967	48 461	28 719	19 742	
<b>Total passifs financiers</b>	<b>53 921</b>	<b>54 415</b>	<b>28 719</b>	<b>25 696</b>	

(\*) Représente le crédit de TVA reclassé en actifs financiers non courants

**10.3.2 : GESTION DES RISQUES**

## 10.3.2.1 CERTAINES DISPOSITIONS ET TERMES CONTRACTUELS DE LA DETTE

Les contrats de financement du Groupe contiennent des termes standards du marché y compris l'engagement de disposer au moins d'une notation « Investment Grade ». Cet engagement est à respecter pour 6 institutions : KFW, Banque européenne d'investissement, Agence française de développement, la Banque islamique de développement, Banque africaine de développement.

## 10.3.2.2 RÉSERVES DE TRÉSORERIE

Pour faire face à ses engagements, le groupe OCP dispose également de réserves potentielles de trésorerie sous forme de lignes de découverts et de crédits documentaires, assortis de cautions accordées aux entités du Groupe. Ces réserves représentent un montant global de 6 milliards de dirhams, activable sans autorisation préalable en cas de position Short sur le cash.

Par ailleurs, le mécanisme de cash pooling bancaire multi entités mis en œuvre depuis 2015 permet notamment une souplesse de gestion opérationnelle du cash et la réalisation de prêts –emprunts consentis entre entités centralisées/centralisatrice. Ce mécanisme est basé sur le mode Zero Balancing Account indirect qui consiste en une remise à zéro quotidienne des soldes et permet de visualiser sur un seul compte la situation globale de trésorerie des entités qui sont intégrées dans le cash pooling.

Enfin, le Groupe a également la possibilité d'activer auprès des banques marocaines partenaires, le mécanisme d'escompte sans recours des créances commerciales détenues par OCP sur certains de ses clients.

## 10.3.2.3 ENGAGEMENTS REÇUS

(En millions de dirhams)	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Emprunts non utilisés	2 707	5 480
Autres engagements reçus sur contrats et marchés	8 632	8 421
Emprunts garantis par l'Etat	517	558
<b>Total des engagements reçus</b>	<b>11 855</b>	<b>14 459</b>

Les autres engagements reçus sur contrats et marchés concernent les engagements reçus des fournisseurs relatifs aux avances versées dans le cadre des programmes industriels entrepris par le Groupe. L'analyse des emprunts garantis par l'Etat est présentée dans la Note 13 « relations avec l'Etat ».

## 10.3.2.4 GESTION DU RISQUE DE CONTREPARTIE

La sécurité du capital est un objectif majeur de la politique de placement du Groupe. Les excédents de trésorerie sont placés sur des supports à risque accepté et auprès de contreparties de qualité.

A ce titre, la Salle des marchés agit en conformité aux règles et procédures ci-après :

**Pré-qualification des contreparties :**

Pré-qualifier les contreparties bancaires, émetteurs de dettes, sociétés de gestion et Organismes de placement collectif OPCVM auprès desquelles le groupe OCP est exposé directement ou indirectement.

La Salle des marchés est autorisée à traiter avec les contreparties bancaires dont la notation est supérieure à la notation requise minimale de trois crans en dessous de la notation S&P Fitch Ratings de la dette marocaine.

En ce qui concerne les émetteurs de dettes, la Salle des marchés est autorisée à traiter avec eux si les conditions ci-dessous sont satisfaites :

- Emission du Trésor Public : Bons du trésor de maturité résiduelle inférieure ou égale à deux ans. Des dérogations peuvent être octroyées par le Comité de Gestion pour toutes autres maturités au cas par cas ;
- Emission de dettes privées autres que les contreparties bancaires: Toute souscription doit être validée par le Comité de Gestion au cas par cas.

Enfin, la pré-qualification des OPCVM passe par les deux étapes suivantes :

- Choix de la société de gestion : La société gestionnaire doit avoir une notation de gestion minimale M2 selon l'échelle de notation Fitch ;
- Choix de l'OPCVM : L'investissement porte essentiellement sur les OPCVM à faible sensibilité et assez liquide pour permettre au groupe de gérer sa liquidité dans de meilleures conditions.

### **Diversification des contreparties**

Les contreparties auxquelles est exposé le groupe OCP sont diversifiées selon les règles prudentielles définies en interne.

### **Fixation des limites par type d'instruments portés auprès d'une contrepartie**

L'encours d'investissement direct auprès d'une contrepartie bancaire est classifié par type d'instruments et est plafonné via des limites déterminées en fonction de la qualité de signature de ladite contrepartie. Ces limites fixent :

- L'encours maximal autorisé auprès d'une contrepartie en pourcentage des fonds propres.
- L'encours auprès d'une contrepartie par type d'instrument qui ne dépassera pas un pourcentage de l'encours total du Groupe investit directement sur ce type d'instrument.
- L'encours auprès d'une contrepartie par type d'instrument qui ne dépassera pas un pourcentage de l'encours total de la contrepartie sur ce type d'instruments.

Par ailleurs, l'encours auprès d'un OPCVM est plafonné via des limites déterminées en fonction de la qualité de signature de la société de gestion et du dit OPCVM. Ces limites fixent l'encours maximal autorisé auprès d'un OPCVM en pourcentage de l'actif net et l'encours maximal autorisé auprès de la société de gestion.

Toute dérogation par rapport aux règles ci-dessous doit faire l'objet de validation par le Comité de Gestion.

#### 10.3.2.5 RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le portefeuille de placement doit demeurer suffisamment liquide pour répondre aux besoins de financement générés par l'exploitation et l'investissement du Groupe. A ce titre, il doit être composé d'instruments liquides, flexibles et disponibles.

La répartition des actifs investis entre les portefeuilles de placement est fonction des prévisions des flux de trésorerie et est comme suit :

- Instruments à horizon de placement très court-terme et de nature liquides, permettant de répondre aux besoins quotidiens d'exploitation.
- Instruments à horizon de placement court terme, conformes aux paramètres de gestion du risque de contrepartie, permettant de générer un taux de rendement en ligne avec les objectifs de rendement de la politique de placement.



## Note 11 - Impôt sur le résultat

### 11.1 TRAITEMENT COMPTABLE DE L'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

L'impôt sur le résultat comprend la charge (ou le produit) d'impôt exigible et la charge (ou le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat, sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres, auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres. Les taux d'imposition utilisés sont les taux votés ou quasiment votés à la date de clôture.

Les impôts différés sont déterminés selon l'approche bilancielle. Le Groupe applique la méthode du report variable. Le groupe OCP comptabilise les impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan à l'exception de l'écart d'acquisition.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles, nets des passifs d'impôts différés imputables, et les reports fiscaux déficitaires ne sont comptabilisés que s'il est probable qu'un profit futur, déterminé avec suffisamment de précision, soit dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt exigible si, et seulement si, cette entité a :

- Un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés ; et
- L'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les actifs et passifs d'impôts différés, quelle que soit leur échéance, sont présentés en net lorsqu'ils sont prélevés par la même autorité fiscale et concernent une même entité fiscale qui dispose du droit de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles.

### 11.2 ANALYSE DE LA CHARGE FISCALE

<i>(En millions de dirhams)</i>	<i>Exercice 2017</i>	<i>Exercice 2016</i>
Charge/produit impôt exigible	(1 012)	(1 017)
Charge/produit impôt différé	(617)	(656)
<b>Total de la charge</b>	<b>(1 629)</b>	<b>(1 673)</b>

### 11.3 RAPPROCHEMENT ENTRE LA CHARGE D'IMPÔT TOTALE ET LA CHARGE D'IMPÔT THÉORIQUE

<i>(En millions de dirhams)</i>	<i>Exercice 2017</i>	<i>Exercice 2016</i>
+Résultat net - Part du Groupe	4 567	3 779
+Résultat net - Part des minoritaires	122	1
-Quote-part de résultat net des sociétés mise en équivalence	(337)	(123)
+/-Impôt de la période	1 629	1 673
<b>Résultat comptable consolidé avant impôt</b>	<b>5 980</b>	<b>5 329</b>
+/- Différences permanentes	1 808	1 568
<b>= Résultat fiscal consolidé</b>	<b>7 789</b>	<b>6 898</b>
Taux d'imposition théorique	20 %	20 %
<b>=Impôt théorique</b>	<b>(1 571)</b>	<b>(1 395)</b>
Déficits fiscaux	(52)	(75)
Différence de taux d'impôt par rapport à OCP SA	(60)	(206)
Report variable	(1)	
Autres éléments	56	4
<b>= Charges d'impôts de l'exercice</b>	<b>(1 629)</b>	<b>(1 673)</b>
dont		
<i>impôt exigible</i>	<i>(1 012)</i>	<i>(1 017)</i>
<i>impôt différé</i>	<i>(617)</i>	<i>(656)</i>

## 11.4 IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS ET PASSIFS

L'évolution des impôts différés actifs et passifs est la suivante :

(En millions de dirhams)	31 décembre 2016	Mouvement de l'activité en résultat	Variation périmètre de consolidation	31 décembre 2017
Impôts différés actifs bruts	12	5		16
Impôts différés actifs non appréhendés	-			
<b>Impôts différés actifs nets</b>	<b>12</b>	<b>5</b>		<b>16</b>
<b>Impôts différés passifs</b>	<b>462</b>	<b>650</b>		<b>1 112</b>

La ventilation par nature des impôts différés actifs et passifs est la suivante :

(En millions de dirhams)	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Différences temporaires	629	430
Elimination des résultats internes	447	477
Immobilisations incorporelles	(21)	(40)
Immobilisations corporelles	14	15
Actifs financiers disponibles à la vente	49	49
Autres éléments de l'actif	(70)	(50)
Provisions pour avantages du personnel	1 617	1 617
Autres provisions	664	664
Autres éléments du passif		4
Déficits fiscaux reportables	9	61
Autres		8
Compensation	(3 323)	(3 225)
<b>Total des impôts différés actifs</b>	<b>16</b>	<b>12</b>

(En millions de dirhams)	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Différences temporaires	3	3
Immobilisations incorporelles	72	72
Immobilisations corporelles	3 533	2 941
Actifs financiers disponibles à la vente	49	49
Stocks	399	399
Autres éléments de l'actif	(79)	39
Autres provisions	221	(52)
Autres	235	235
Compensation	(3 323)	(3 225)
<b>Total des impôts différés passifs</b>	<b>1 112</b>	<b>462</b>

## Note 12 - Capitaux propres, dettes obligataires subordonnées perpétuelles, dividendes et résultat par action

### 12.1 CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2017, le capital social s'élève à 8 288 millions de dirhams. Il est composé de 82 875 000 actions de valeur nominale de 100 dirhams. 729 300 actions OCP sont détenues par sa filiale SADV.

(En nombres d'action)	Actions ordinaires
<b>En circulation au 1<sup>er</sup> Janvier 2017</b>	<b>82 875 000</b>
Emissions en numéraire sur l'exercice 2017	-
<b>En circulation au 31 Décembre 2017</b>	<b>82 875 000</b>
<b>Valeur nominale</b>	<b>100 Dirhams</b>

### 12.2 DETTES OBLIGATAIRES SUBORDONNÉES PERPÉTUELLES:

Le Groupe OCP a clôturé à la date du 16 décembre 2016, une émission obligataire subordonnée perpétuelle avec options de remboursement anticipé et de différé de paiement d'intérêt d'un montant de 5 milliards de dirhams. Cette émission par Appel Public à l'Épargne porte sur l'émission de 50 000 obligations subordonnées perpétuelles d'une valeur nominale de 100 dirhams chacune.

Cette opération permet au Groupe OCP de diversifier ses sources de financements dans le cadre de son plan d'investissement à horizon 2025 et s'inscrit dans la stratégie visant à consolider sa position de leader mondial. Cette opération permet également de renforcer la structure financière du Groupe et d'accompagner sa transformation tout en confortant ses ratios de crédit.

Le groupe a émis :

- \* 1 683,3 millions de dirhams à 4,07 % de rendement sur la tranche A non cotée / révisable 10 ans et sur la tranche B cotée / révisable 10 ans.
- \* 3 021,1 millions de dirhams à 3,28 % de rendement sur la tranche C non cotée / révisable 52 semaines.
- \* 295,6 millions de dirhams à 3,67 % de rendement sur la tranche E non cotée / révisable 5 ans.

Cet instrument comprend les caractéristiques suivantes :

- \* Les obligations sont des titres subordonnés. Le principal et les intérêts relatifs aux obligations constituent des engagements directs inconditionnels non assortis de suretés et subordonnés de dernier rang.
- \* Les coupons payables seront servis annuellement à chaque anniversaire de la date de jouissance de l'émission soit le 23 décembre de chaque année ou le premier jour ouvré suivant, si ce dernier n'est pas un jour ouvré.
- \* A la discrétion de l'émetteur, le paiement du coupon payable pourra être différé sous réserve d'en avoir informé les porteurs de titres.
- \* Si l'émetteur, à sa discrétion, a choisi de différer le paiement de coupon payable il n'est plus en droit de :
  - Déclarer ou payer des dividendes sur des actions de l'émetteur au titre de l'exercice en cours, payer un intérêt sur une tranche de même rang que les obligations
  - Rembourser, annuler, acheter ou racheter des titres au même rang que les obligations, ou les actions ordinaires.

\* L'émission ne fait l'objet d'aucune notation

Conformément à la norme IAS 32.11 et compte tenu de ces caractéristiques, cet instrument est comptabilisé en capitaux propres.

Le coût du coupon attribuable aux porteurs de titres super-subordonnés s'élève à 180 millions de dirhams pour l'exercice 2017 contre 3,96 millions de dirhams pour l'exercice 2016.

### 12.3 DIVIDENDES

Les dividendes versés au titre de l'exercice 2017 pour 1 661 millions de dirhams correspondent à un dividende net par action de 20,22 dirhams.

	31 Décembre 2017	31 Décembre 2016
Montant du dividende (en millions de dirhams)	1 661	2 478
Montant du dividende par action (en dirhams)	20,22	30,17

### 12.4 RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe ajusté de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions composant le capital en circulation pendant l'exercice diminué des actions propres.

(En millions de dirhams)	Exercice 2017	Exercice 2016
<b>Résultat net part du Groupe (en millions de dirhams)*</b>	<b>4 388</b>	<b>3 775</b>
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au 31 décembre	82 875 000	82 875 000
Nombre moyen d'actions propres en circulation au cours de la période	729 300	729 300
<b>Nombre d'actions pour le calcul du résultat</b>	<b>82 145 700</b>	<b>82 145 700</b>
<b>Résultat net de base et dilué par action</b>	<b>53,41</b>	<b>45,96</b>

\* En application de la norme IAS 33.19 et 12, le résultat net part du Groupe ajusté prend en compte le coût du coupon attribuable aux porteurs de titres super-subordonnés émis par le groupe OCP (-180 millions de dirhams).

## Note 13 - Relations avec l'Etat

L'Etat marocain est actionnaire de l'OCP avec une part majoritaire de 94,12%. A ce titre, l'Etat perçoit des dividendes annuellement conformément à la politique de distribution de dividendes du Groupe. Les dividendes à verser sont proposés par le Conseil d'administration à l'Assemblée générale des actionnaires. Leur montant dépend de plusieurs paramètres notamment les bénéfices réalisés, les liquidités disponibles, la structure financière de la société ainsi que d'autres éléments qui peuvent être considérés comme pertinents par le Conseil d'administration.

En 2017, L'Etat marocain a reçu des dividendes nets d'impôts de 1,661 milliards de dirhams au titre du bénéfice distribuable de l'exercice 2017.

L'OCP a un statut de Société Anonyme depuis mars 2008. Antérieurement à cette date, l'OCP, en tant qu'entreprise publique, a bénéficié de la garantie de l'Etat pour les emprunts contractés auprès d'organismes étrangers.

Objet de l'emprunt	Devise de l'emprunt	Date de l'emprunt	Montants en millions de dirhams au 31 décembre 2017	Montants en millions de dirhams au 31 décembre 2016
Consolidation encours des emprunts AFD	EUR	2 005	351	364
Installations Minières Sidi Chennane	EUR	2 002	154	180
Renouvellement du bac de circulation et du circuit d'alimentation du soufre de l'unité sulfurique	EUR	2 007	8	8
Renouvellement de trois tours d'absorption	EUR	2 003	1	2
Acquisitions de 2 Pelles Hydrauliques	EUR	2 001	4	5
<b>TOTAL</b>	<b>EUR</b>		<b>517</b>	<b>558</b>

Au même titre que toutes les sociétés résidentes au Maroc, l'OCP est soumis à la réglementation fiscale en vigueur qui impose le paiement de droits, taxes et impôts à l'Etat marocain.

Le tableau suivant indique les transactions réalisées avec l'Etat ou avec les entreprises sous contrôle étatique pour les exercices 2016 et 2017 :

(En millions de dirhams)	Exercice 2017		Exercice 2016	
	Etat et entreprises sous le contrôle de l'Etat	BCP	Etat et entreprises sous le contrôle de l'Etat	BCP
Intérêts des placements	21	18	62	25
Coût d'utilités	1 372		1 414	-
Autres charges d'exploitation	360		213	-
Intérêts d'emprunts	-	59	-	45
Déductions des charges sociales	496		449	-
Charges de transport ONCF	1 281		1 171	-
Abonnement ONCF/cotisations forfaitaires	400		400	-
Achats d'immobilisations et de stocks	38		108	-
Dividendes reçus				10

(En millions de dirhams)	31 décembre 2017		31 décembre 2016	
	Etat et entreprises sous le contrôle de l'Etat	BCP	Etat et entreprises sous le contrôle de l'Etat	BCP
Créances Commerciales			-	
Dettes Commerciales	848		748	-
Autres créances et dettes	1 029		929	-
Trésorerie et équivalent de trésorerie	878	1 533	979	1 515
Placements	1 000		1 000	-
Emprunts		1 714	-	2 000

# Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière consolidée résumée



Building a better  
working world

37, Bd Abdellatif Benkaddour  
20050 Casablanca  
Maroc

**Deloitte.**

288, Boulevard Zerktouni  
Casablanca  
Maroc

Aux actionnaires de la société  
**OCP S.A.**  
2, Rue Al Abtal - Hay Erraha - Immeuble OCP  
Casablanca

## RESUME DU RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2017

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société OCP S.A., et de ses filiales (Groupe OCP), comprenant l'état de la situation financière consolidée au 31 décembre 2017, le compte de résultat consolidé et l'état du résultat global consolidé, l'état de variation des capitaux propres consolidés et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des annexes aux comptes consolidés contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de MMAD 73.830 dont un bénéfice net consolidé de MMAD 4.689.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

A notre avis, les états financiers consolidés présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2017, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

Casablanca, le 21 mars 2018

### Les Auditeurs Contractuels

**ERNST & YOUNG**

ERNST & YOUNG  
37, Boulevard Abdellatif Ben Kaddour  
CASABLANCA  
Tél : (212-2) 2 33 79 00 - Fax : (212-2) 2 33 02 28

**Bachir TAZI**  
Associé

**DELOITTE AUDIT**

Deloitte Audit  
288, Boulevard Zerktouni  
- CASABLANCA -  
Tél : 05 22 22 40 25/26/34/81  
Fax : 05 22 22 40 78

**Fawzi BRITEL**  
Associé





2 - 4, rue Al Abtal - Hay Erraha - 20 200 Casablanca - Maroc  
[www.ocpgroup.ma](http://www.ocpgroup.ma)

---